

**AUJOURD'HUI**

**La CVMQ fait montre de plus de sévérité**

La Commission des valeurs mobilières du Québec n'a pas accordé de visa aux projets de financement de recherche sous sociétés en nom collectif. **B-2**

**La Banque Laurentienne a évité la panique**

La Banque Laurentienne a conservé au moins 60 % des dépôts de 1,3 milliard \$ dans les trente succursales du Standard Trust acquises à la suite de sa faillite. **B-3**

**LA CHRONIQUE**

**Vaut-il mieux louer ou acheter ?**

Acheter une maison représente le meilleur investissement que peut réaliser un salarié et les profits réalisés lors de la vente de sa résidence sont exempts d'impôts. **B-3**

**LES INDICES**

**DOLLAR**  
87,59¢ US +2/100

**OR**  
368,10 \$ US +2,10

**ARGENT**  
5,008 \$ Can.

**DOW JONES**  
2906,75 -28,18

**TSE 300**  
3464,07 -10,54

**XXM**  
1835,23 -9,30

**L'ARGENT**

**L'argent se maintient au dessus de 5 \$ Can.**

À Toronto hier, Handy and Harman cotait l'argent métal 5,008 \$ l'once et 163,57 \$ le kg, comparativement à 5,004 \$ et 160,88 \$ respectivement, lors de la précédente cotation.

**LES METAUX**

**Léger raffermissement du prix des métaux**

À Londres hier, les prix comptants des métaux à la fermeture des marchés, hier. Les prix de l'aluminium, du cuivre, du nickel, du zinc et du plomb sont donnés en livres sterling par tonne métrique : cuivre 1396-1398 ; plomb 344-346 ; zinc 1065-1067 ; aluminium 1325-1326 ; nickel 8445-8460.

**Croissance en hausse de 0,9 % au mois d'avril**

OTTAWA — L'économie a enregistré une croissance significative de 0,9 % au mois d'avril, a rapporté hier Statistique Canada.

par LARRY WELSH de la Presse canadienne

Après avoir révisé les résultats des mois précédents, l'agence fédérale précise que l'économie est demeurée stable au mois de mars et a gagné un faible 0,1 % en février.

Selon l'économiste en chef de la firme de recherche DRI Canada, M. George Vasic, « la récession est bien terminée ». « Mais il est peut-être encore trop tôt pour sabler le champagne, parce qu'entre 1990 et 1991, nous avons perdu deux années de croissance », prévient-il.

Statistique Canada affirme que ces bons résultats ont fait grimper le Produit intérieur brut (la valeur totale des biens et des services produits au sein de l'économie) de 1 % par rapport à janvier.

Cette croissance de l'économie a été enregistrée de façon égale dans le domaine de la production de biens industriels, dont le secteur manufacturier durement touché par la récession, de même que dans le secteur des services.

« C'est un gain appréciable », souligne M. Phil Cross, analyste à Statistique Canada. Mais en dépit de ces bonnes nouvelles, M. Cross refuse d'annoncer la fin de la récession, parce que l'on procède encore à une révision des données.

Pour sa part, M. Doug Peters, économiste en chef à la

Banque Toronto-Dominion, croit que la récession a pris fin quelque part entre avril et juin. Mais il estime lui aussi qu'il est encore trop tôt pour célébrer.

La remontée de l'économie n'a d'ailleurs pas encore entraîné de meilleures perspectives d'emplois pour les Canadiens.

Le taux de chômage en mai était de 10,3 %, soit une hausse par rapport à avril (10,2 %). Il y avait le mois dernier 1,4 million de personnes qui se cherchaient du travail.

De plus, des mises à pied massives ont été annoncées au cours des deux dernières semaines. La société Uniroyal Goodrich a entre autres indiqué qu'elle allait fermer son usine de pneus de Kitchener (Ontario) mettant ainsi 1000 personnes au chômage.

M. Peters affirme qu'il reste encore un ou deux mois de décroissance économique à venir, plus particulièrement en juillet lorsque les primes d'assurance-chômage devant être payées par les travailleurs et les employeurs vont augmenter de 24 %.

M. Vasic déclare de son côté que l'économie connaîtra un taux annuel de croissance de 4 % après la récession, soit une progression beaucoup plus faible que celle enregistrée lors de la reprise économique ayant suivi la récession de 1981-82, qui avait atteint 6 %.

« Il faudra attendre encore 18 à 36 mois avant de voir apparaître de meilleures perspectives d'emplois et les gens regagner confiance en leur avenir », ajoute-t-il.

**L'indice composite américain grimpe**

WASHINGTON (AFP) —

L'indice composite des principaux indicateurs économiques aux États-Unis a progressé de 0,8 % en mai, pour le quatrième mois consécutif, après une hausse de 0,4 % en avril.

Cette progression de l'indice est à « base large », a précisé le département du Commerce, huit des onze indicateurs retenus pour cet indice ayant progressé d'un mois sur l'autre.

L'indice composite, censé préfigurer l'évolution de l'économie américaine pour les six à neuf mois à venir, s'est établi à 143,1 en mai (base 100 en 1982).

Les analystes tablaient généralement sur une hausse de 0,5 % de cet indice pour le mois de mai. Pour avril, le département du commerce a revu en baisse sa première estimation, à 0,4 % au lieu de 0,6 %, après une hausse de 0,9 % en mars et 1,1 % en février.

La publication de cette statistique intervient au lendemain d'une nouvelle déclaration optimiste de l'administration Bush sur l'économie américaine. « À moins que quelque chose que nous n'avons pas prévu se pro-

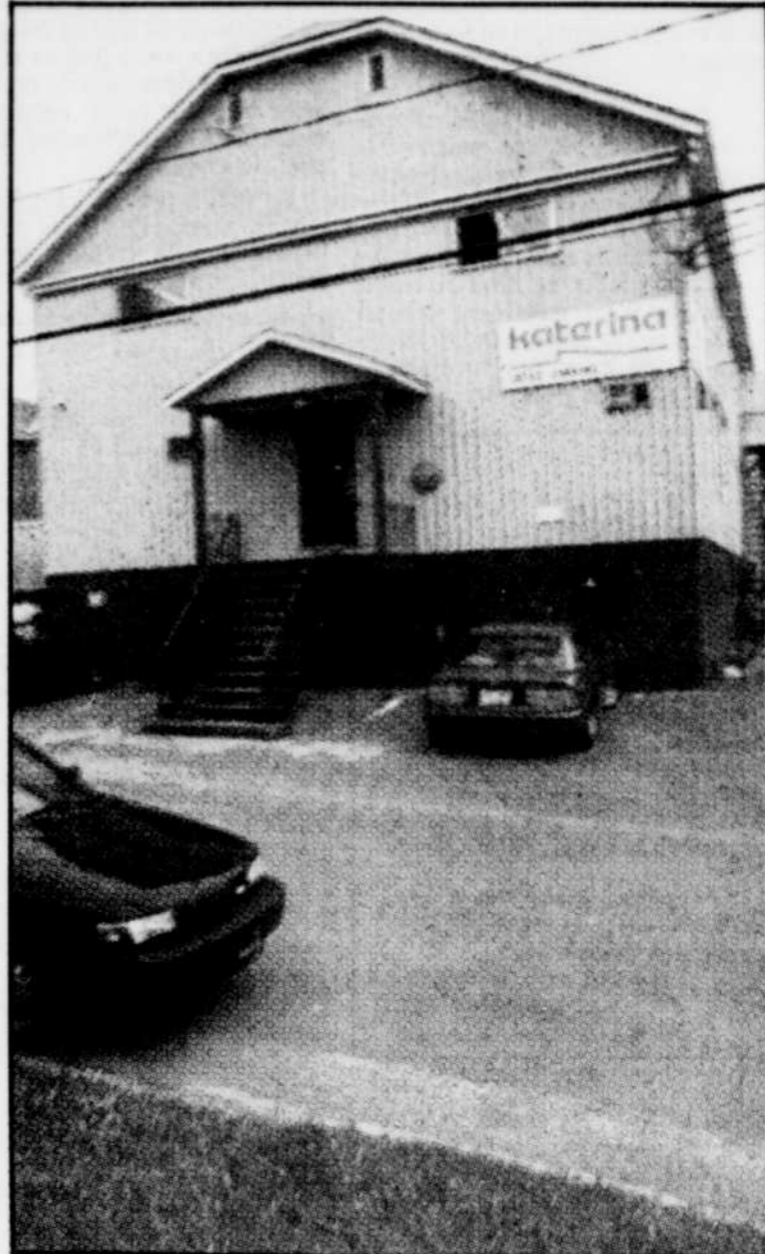
duise, il semble que la récession est terminée », avait estimé le principal conseiller du président George Bush pour les affaires économiques, Michael Boskin.

Ce type de déclaration est néanmoins accueilli avec réserve par les principaux experts, pour lesquels il s'apparente parfois « autant à une invocation qu'à une prévision », selon un cabinet d'analystes new-yorkais.

La plupart des économistes s'accordent en effet à voir une reprise de l'économie américaine, mais redoutent « l'effet looping » d'une petite reprise de quelques mois qui serait suivie d'une nouvelle chute libre de l'économie.

Sung Won Sohn, économiste de Norwest Corp., fixe à 50 % les risques d'un nouvel effondrement après un seul trimestre de croissance du produit national brut. Selon lui, quatre des huit récessions qui ont suivi la Deuxième Guerre mondiale ont été marquées par le « double dip » ou crise en deux temps.

La principale source de hausse de l'indice composite en mai a été la réduction du nombre de demandeurs d'emplois et le bond des demandes de permis de construire, bon baromètre de l'économie.



Une centaine d'emplois seront sauvés.

**Régence a acheté l'actif complet de Chaussures Faber**

Les Chaussures Régence inc. de Loretteville ont acheté l'actif de Chaussures Faber inc. de Québec qui a fait faillite le 17 mai dernier. L'entreprise estime qu'elle sauvera ainsi une centaine des 200 emplois perdus quand les créanciers ont mis la clé dans la porte.

par VIANNEY DUCHESNE LE SOLEIL

Le manufacturier de chaussures de Loretteville, dont le siège social est au Village-Huron, a acquis l'actif en bloc, c'est-à-dire l'immeuble, l'équipement, les matières premières, les marques de commerce et autres.

Les installations de Chaussures Faber seront transférées dans la nouvelle usine des Chaussures Régence, sur la rue St-Amand, à Loretteville, à côté de celle de la division Katerina.

Le directeur du marketing de l'entreprise, M. Alain Drolet, a expliqué que Chaussures Régence avaient tenté il y a déjà plusieurs mois d'acquiescer son concurrent mais qu'une entente avait été impossible.

Il a ajouté qu'il ne craignait pas pour l'avenir de sa manufacture même si l'industrie canadienne de la chaussure a subi de durs coups ces dernières années.

Dans la seule région de Québec, des entreprises comme Bastien, Blondeau et Chaussure de la Vallée (en Beauce) n'ont pu résister à l'après concurrence que se livrent les fabricants de chaussures.

« Faber, a-t-il dit, nous apporte une réputation de bon chaussant à cause de la qualité et du confort de ses produits. Il était réputé aussi pour sa ligne de souliers pour dames. Notre force réside dans la botte d'hiver et cette dernière est reconnue mondialement ».

M. Drolet entrevoit donc l'avenir avec optimisme, malgré la probabilité d'une entente commerciale tripartite Canada-États-Unis-Mexique.

Le Mexique, a-t-il souligné, se spécialise plutôt dans les bottes Western. Les Américains, eux, ont une production de masse.

Avec sa nouvelle ligne, Régence ajoute le haut de gamme comme complément à ses produits tout-aller.

L'acquisition du failli permettra de créer environ 90 emplois dans l'immédiat et un rajout d'une vingtaine d'autres d'ici la fin de l'année 1991.

La plupart des travailleurs embauchés par Régence viendront de Faber et Vallée.

Chaussures Faber avait désespérément tenté d'éviter la faillite, au mois de février dernier, en se plaçant sous la protection de la Loi sur les arrangements avec les créanciers des compagnies.

Les employés avaient accepté une baisse de salaire, mais créanciers et investisseurs n'étaient pas parvenus à s'entendre sur les conditions à respecter pour la mise en oeuvre du plan de relance.

Fondées en 1979, Chaussures Régence prévoit un chiffre d'affaires de 18 à 20 millions \$ en 1991.

L'acquisition de Faber lui permet de devenir le plus gros manufacturier de chaussures au Québec.

L'entreprise exporte près de 20 % de sa production aux États-Unis et elle a effectuée dernièrement une percée des marchés européen et sud-américain.

Faber était connu par ses marques Faber, Fam, Studio B et Christian Franchet.

Les marques de commerce de Régence sont Régence, Colège, R-2000 et Blondo.

**REPÈRES**

**Bien loin de la reprise anticipée**

Après onze mois de sévère récession, l'économie britannique paraît encore loin de la reprise promise par le gouvernement pour le second semestre et ses perspectives se sont même détériorées récemment, rendant la réélection des conservateurs encore plus difficile l'an prochain.

Alors que le gouvernement et les milieux financiers se préparaient à un retour timide de la croissance, une brusque détérioration de la balance des paiements et une chute de la livre sont venues bouleverser leurs plans.

« La reprise sera l'une des plus faibles jamais enregistrées », ont pronostiqué les agents de change UBS Phillips and Drew, filiale de l'Union des Banques Suisses, qui prévoient un rythme de croissance annuel de moins de 1 % pendant les dix-huit mois à venir.

De son côté, le Nomura Research Institute (NRI) estime que le scénario le plus probable est une reprise accompagnée d'une hausse des taux d'intérêt destinée à compenser la baisse de la livre sterling et l'aggravation du déficit commercial.

« Cependant les difficultés politiques croissantes du gouvernement pourraient provoquer le pire des scénarios envisageables, avec une hausse forcée des taux d'intérêt même en l'absence de reprise », va jusqu'à affirmer la maison de courtage japonaise.

Nomura recommande donc à ses clients de vendre des actions britanniques et de les réinvestir au besoin plus tard si la situation politique s'est clarifiée.

Le pessimisme commun d'UBS Phillips and Drew et de Nomura est frappant car les deux firmes partent d'hypothèses très éloignées. UBS prévoit seulement 1 % de croissance en 1992 tandis que NRI table sur 2,3 %.

Pourtant, les deux n'attendent rien de bon du côté de l'inflation (5,8 % l'an prochain selon UBS et 6,4 % selon NRI) et du déficit de la balance des paiements courants (13,3 milliards de livres pour UBS et 16,4 milliards pour NRI). Récemment, les prévisions moyennes de la City étaient encore de 4,5 % de hausse des prix et 8 milliards de déficit courant.

Le regain de pessimisme actuel est directement lié aux incertitudes politiques, à un an de la date-butoir avant laquelle le Premier ministre John Major doit convoquer les électeurs aux urnes.

Le retard des conservateurs dans les sondages, estimé à 8-10 % par la plupart des enquêtes récentes, couplé aux divisions du parti sur l'Europe, a en effet porté préjudice à la livre, qui a perdu près de 1,5 % face au deutschemark depuis le début de juin.

par Vincent BABY de l'Agence France Presse

**Le Conseil d'administration du Carnaval de Québec est heureux de présenter son comité exécutif 1992**



Jean Pelletier  
Président



André Drolet  
Vice-président



Claude Gauvin  
Trésorier



Gilles Descôteaux  
Secrétaire



Marie-Andrée Matte  
Directrice



Harry Stevenson  
Directeur



Richard Thibault  
Directeur

**LE GRAND JEU DE L'HIVER**  
6 au 16 février 1992



# La CVMQ fait montre de sévérité

**MONTREAL (PC)** — La Commission des valeurs mobilières du Québec (CVMQ) n'a à ce jour accordé aucun visa aux 16 projets de financement de recherche et de développement qui se font sous la forme de sociétés en nom collectif.

Une société en nom collectif est la forme juridique qu'utilisent généralement les cabinets d'avocats ou de comptables. Contrairement à la compagnie ou à la société en commandite qui limite la responsabilité personnelle, une société en nom collectif implique de manière beaucoup plus importante la responsabilité des associés.

Dans un avis publié récemment, la CVMQ se montre inquiète de ce que des placements réalisés dans ce cadre juridique pourraient avoir des conséquences substantielles pour les épargnants. Le droit au crédit d'impôt n'est nullement garanti tandis que la responsabilité individuelle de ceux qui investissent dans le projet peut aller bien au-

delà de leur seul placement.

L'avis précise que « le directeur de l'information entend donc refuser le visa » à ces projets montés sous forme de société en nom collectif à moins qu'on ne propose des mesures qui offriraient davantage de garanties.

En fait, a précisé l'adjointe au chef du service de l'appel public à l'épargne à la CVMQ, Johanne Duchesne, aucun des projets de R

et D montés sous la forme de sociétés en nom collectif n'a obtenu de visa de la CVMQ. Des questions ont été posées aux promoteurs, signale-t-elle, et quelques réponses ont été obtenues. La CVMQ doit décider cette semaine si elle s'en satisfait.

Quelques projets de R & D ont toutefois obtenu leur visa de la CVMQ mais il s'agissait de sociétés de capital de risque ou de SPEQ, donc des entités juridiques fort différentes des sociétés en nom collectif.

Les problèmes posés sont principalement de deux ordres.

D'abord, la nature même de la société en nom collectif. La CVMQ signale que « l'épargnant qui fait une mise de fonds, si limitée soit-elle, dans une société en nom collectif se trouve à assumer le risque de répondre, sur tous ses biens, de l'ensemble des dettes de la société ». En somme, l'épargnant pourrait courir des risques financiers énormes si les choses tournent mal et que la société dont il est l'associé s'endette.

L'autre grand problème est celui du crédit d'impôt pour la recherche et le développement.

CANADA  
PROVINCE DE QUÉBEC  
DISTRICT DE QUÉBEC  
N° COUR 800-11-001385  
N° SURINTENDANT 060189-060190

**COUR SUPÉRIEURE**  
(en matière de faillite)

Dans l'affaire de la faillite de:  
**RENÉ OUMET (227-725-692) et DIANE NÉRON-OUMET (223-964-347)**, respectivement analyste en informatique et secrétaire de direction, domiciliés et résidant au 2005, chemin Sainte-Foy, Sainte-Foy (Québec) G1V 1R1 et ayant fait affaires sous le nom et raison sociale de DISTRIBUTION RDO ENR.

**AVIS AUX CRÉANCIERS**  
DE LA PREMIÈRE ASSEMBLÉE  
Avis est, par les présentes, donné que RENÉ OUMET et DIANE NÉRON-OUMET, ont fait cessation de leurs biens le 25e jour de juin 1991 et que la première assemblée des créanciers sera tenue le 11e jour de juillet 1991 à 13 h, au 112, rue Dalhousie, salle #002, dans la province de Québec.

DATE DE QUÉBEC, ce 26e jour de juin 1991

**SURAN GONTHIER**,  
syndic de l'office de  
**RENÉ OUMET et DIANE NÉRON-OUMET**

349, boul. Saint-Cyrille Ouest  
Québec (Québec) G1S 1S1  
Téléphone: (418) 681-8095

**VILLE DE BEAUPRÉ**

VILLE DE BEAUPRÉ  
PROVINCE DE QUÉBEC

**- AVIS DE PROMULGATION -**

AVIS PUBLIC est, par les présentes, donné par le soussigné,

Que le règlement no 797, "Règlement aux fins d'amender certaines dispositions du règlement no 473 relatives à la zone 7-R", a reçu les approbations suivantes:

- Assemblée publique de consultation tenue le 6 mai 1991;
- adoption dudit règlement par le conseil municipal de la ville de Beaupré, le 28 mai 1991;
- règlement soumis à l'approbation des personnes habiles à voter, journée d'enregistrement tenue le 18 juin 1991.

Le présent règlement entrera en vigueur conformément à la loi.

DONNÉ À BEAUPRÉ, CE 19 JUIN 1991.

Jean-Paul Paré, o.m.a.  
Secrétaire-trésorier

**VILLE DE CHARNY**

**APPEL D'OFFRES**

**RÉFECTION DES RUES DES BELLES-AMOURS ET DU DÉBARCADÈRE**

La Ville de Charny demande des soumissions pour la réfection d'environ 560 mètres de voirie dans les rues des Belles-Amours et du Débarcadère.

Les travaux comprennent principalement la construction de la voirie, la mise en place d'un aqueduc et d'un égout pluvial, la construction de bordures, pavage et autres travaux connexes.

Les soumissionnaires pourront se procurer, à partir du mercredi le 3 juillet 1991, les documents de soumission, moyennant un montant de 50 \$ non remboursable, plus TPS, au bureau de GROUPE-CONSEIL GESCO INC., au 825, rue Commerciale, Saint-Jean-Christy (Québec) G2Z 2E1 (839-1733).

Ces soumissions seront reçues au bureau de Monsieur Michel Hallé, greffier, Hôtel de Ville de Charny, au 5333, rue de la Symphonie, Charny (Québec) G6X 3B6 jusqu'au 6 août 1991, à quinze heures (15h), pour ouverture le même jour, à la même heure et au même endroit.

Chaque soumission devra être accompagnée d'une garantie de soumission d'un montant au moins égal à dix pour cent (10%) du montant total de la soumission.

La Ville de Charny ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions présentées.

Donné ce 29 juin 1991.

MICHEL HALLÉ, avocat  
Greffier de la Ville

**BROSSEAU**

**ENCAN PUBLIC**

Dans l'affaire de  
**CONFECTION MIRLIN INC.**  
**EN FAILLITE**  
**PLAN COMPLET DE MACHINES À COUDRE**  
AU-DELÀ DE 120 MACHINES

seront vendus en lots détaillés

**LE MERCREDI 3 JUILLET 1991 À 10 H 30**  
**AU 100, RUE DU COUVENT, ARMAGH**

Autoroute 20, direction Rivière-du-Loup, sortie 348, prendre la Route 281 Sud, suivre les indications pour Saint-Camille, tourner à gauche à la hauteur de l'hôpital, sur la rue Principale, tourner à gauche à l'église sur la rue de la Fabrique, en haut de la côte, rue du Couvent

**Liste partielle:**

**MACHINES À COUDRE** BROTHER - US - SINGER - RIMOLDI - MITSUBISHI - REECE

- 4 machines à coudre BROTHER, mod. DB2-B737-403AB, 1 aiguille
- 1 machine à coudre BROTHER, mod. DB2-B755-100, 1 aiguille
- 4 machines à coudre BROTHER, mod. DB2-B716-403AB
- Machine à coudre BROTHER, mod. DB2-B735-3, 1 aiguille
- 3 machines à coudre BROTHER, mod. DB2-B416-403AB, 1 aiguille
- 1 machine à coudre BROTHER, mod. LZD-B852-3, 1 aiguille
- 1 machine à coudre BROTHER, mod. LT2-B832-3, 2 aiguilles
- 15 machines à coudre US, mod. 39500QW, 2 aiguilles
- 2 machines à coudre US, mod. 54400J, 12 aiguilles
- 10 machines à coudre US, mod. 39500FW, 2 aiguilles
- 1 machine à coudre US, mod. 52700BU, 2 aiguilles
- 1 machine à coudre US, mod. 63400B, 1 aiguille
- 3 machines à coudre US, mod. 39500RD, 2 aiguilles
- Plus 1 machine à coudre US, mod. 39500RH, 2 aiguilles
- 1 machine à coudre US, mod. 1118-N
- 1 machine à coudre US, mod. 3029, 1 aiguille
- 6 machines à coudre US, mod. 39500GD, 2 aiguilles
- Plus 1 machine à coudre US, mod. 39599QW, 2 aiguilles
- 2 machines à coudre US, mod. 39500SD, 2 aiguilles
- Machine à coudre US, mod. 200-1
- Machine à coudre US, mod. 34800, 2 aiguilles
- 4 machines à coudre mod. 59700TZ, 2 aiguilles
- Machine à coudre SINGER, mod. 660A20, 1 aiguille
- Machine à coudre SINGER, mod. 151W1, 1 aiguille
- 2 machines à coudre SINGER, mod. 451K31, 1 aiguille
- Machine à coudre SINGER, mod. 491, 1 aiguille
- 2 machines à coudre SINGER, mod. 175-G2, 1 aiguille
- Machine à coudre RIMOLDI, mod. 264-11-REC-10, 2 aiguilles
- Machine à coudre RIMOLDI, mod. 261-112EK-01, 2 aiguilles
- Machine à coudre RIMOLDI, mod. 261-162M002
- Machine à coudre MITSUBISHI, mod. LS2-190, 1 aiguille
- Machine à coudre REECE, mod. S2TKF, 1 aiguille
- 2 machines à coudre REECE, mod. S2-BH, 1 aiguille
- Etc.

**ATTENTION: GRANDE QUANTITÉ DE PIÈCES POUR MACHINES À COUDRE ET INVENTAIRE ASSORTI TEL QUE CEINTRES, FILS, BOBINES...**

**COMPRESSEURS**

- 1 compresseur HERTEX 10 HP
- 2 compresseurs WEBSTER 15 HP et 20HP
- 1 chaudière COLUMBIA (boiler)

**MATÉRIEL ROULANT**

- Camion WHITE VOLVO GMC 1989 avec boîte de 25 pieds et couchette, modèle W1A6AT COMME NEUF

**EQUIPEMENT DE BUREAU**

- 2 ensembles de bureau modulaire informatique
- 3 bureaux assortis
- 5 fauteuils en tissu brun
- Photocopieur XEROX, mod. 1020
- 2 dactylos IBM
- 3 filières latérales
- 3 calculatrices CANON
- Ordinateur IBM AT512K, 30 meg avec écran et clavier
- Imprimante PANASONIC, mod. P1592
- Ordinateur IBM PC
- Modem HAYES, mod. 1200

**DIVERS**

- Étagères Ready Rack
- 1 machine pour emballer les boîtes
- 1 perceuse à colonne KING
- Outillage assorti
- Tables à presser
- Etc.

**INSPECTION: Le mardi 2 juillet 1991 de 10 à 17 heures**

**CONDITIONS: Dépôt 25% comptant ou chèque certifié**  
Balance comptant ou chèque certifié

**BROSSEAU**

7007, rue Beaubien Est, suite 203, Montréal (Québec) H1M 3K7

Tél.: (514) 355-1909 — Fax: (514) 355-7785

ENCANTEUR, LIQUIDATEUR, ÉVALUATEUR

**VILLE DE QUÉBEC**

**AVIS PUBLIC**

AVIS PUBLIC est, par les présentes, donné, qu'à une séance du Conseil municipal de la Ville de Québec tenue le 25 juin 1991, les règlements suivants ont été lus pour la première fois:

- 3725 - Règlement modifiant le règlement 313 "Concernant la propreté, la salubrité et l'hygiène dans la ville de Québec".
- 3729 - Règlement concernant le prolongement de la rue Boisbuisson.
- 3730 - Règlement concernant le prolongement de la rue Gérard-Morisset.
- 3734 - Règlement décrétant l'exécution de travaux de construction d'un écran antibruit au coût total de 840 000 \$.
- 3735 - Règlement décrétant des travaux publics pour un montant de 766 500 \$ et un emprunt de cette somme.
- 3736 - Modifiant le règlement 3468 "Sur l'exercice des pouvoirs conférés à la Ville de Québec relativement à l'approbation de grands projets".
- 3737 - Règlement modifiant le règlement 3561 "Décrétant l'exécution de travaux publics de nature capitale des projets Revi-Centres municipaux Saint-Jean-Baptiste et Limoulu au coût total de 1 950 000 \$ et un emprunt de cette somme nécessaire à cette fin".
- 3738 - Règlement modifiant le règlement 2831 "Concernant les véhicules hippomobiles".

Il peut être pris connaissance desdits règlements au bureau du soussigné durant les heures d'ouverture.

LE GREFFIER DE LA VILLE,  
ANTOINE CARRIER, AVOCAT

Québec, le 26 juin 1991

**Cégep de Baie-Comeau**

**APPEL D'OFFRES**

LA COMMISSION D'ORIENTATION DES SERVICES UNIVERSITAIRES DE LA CÔTE-NORD vise à réaliser une étude d'envergure régionale (région 09) pour identifier les besoins de formation universitaire de la population nord-côtère.

L'étude consiste à effectuer une recherche permettant d'identifier les besoins de formation et de recherches universitaires sur le territoire de la région administrative de la Côte-Nord et propose un plan d'action triennal permettant de répondre aux besoins répertoriés.

L'étude devra être réalisée au cours de l'automne 1991.

Toute entreprise ou personne, désireuse de faire une offre, peut se procurer le devis de production en s'adressant à la réception du Cégep de Baie-Comeau moyennant un dépôt de 100 \$ par chèque, à l'ordre du Cégep de Baie-Comeau, avec la mention: "Commission d'orientation".

Les offres de service devront parvenir à: M. Réjean Gagnon, Secrétaire de la Commission, 537, boulevard Blanche, Baie-Comeau (Québec), G5C 2B2

au plus tard le 15 août 1991.

La Commission ne s'engage à prendre ni la plus haute ni la plus basse soumission, ni aucune des soumissions présentées.

537, Boulevard Blanche  
Baie-Comeau, Québec  
G5C 2B2  
Tél.: (418) 589-5707

**SAINT-AUGUSTIN DE-DESMAURES**

MUNICIPALITÉ DE SAINT-AUGUSTIN-DE-DESMAURES  
CONSTRUCTION DE LA BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE  
PROJET N° 50-88

**APPEL D'OFFRES**

La Municipalité de Saint-Augustin-de-Desmaures, Propriétaire, demande des soumissions pour la construction de la bibliothèque municipale, sise sur la rue du Charron, à Saint-Augustin-de-Desmaures (Québec).

Seuls sont autorisés à soumissionner pour l'exécution des travaux, les entrepreneurs de construction au sens de la Loi sur la qualification des entrepreneurs de construction (L.R.Q., chap. Q-1), qui ont leur principale place d'affaires dans la province de Québec.

Les plans, devis, documents contractuels et autres renseignements pourront être obtenus au bureau de: GAGNON, GUY, LETELLIER, CYR, ARCHITECTES, 530, boulevard de l'Atrium, bureau 201, Charlesbourg (Québec) G1H 7H1, Téléphone: (418) 627-1700

contre un chèque visé de cent cinquante dollars (150 \$) non remboursable, fait à l'ordre du Propriétaire.

Les soumissions devront être accompagnées d'un chèque visé représentant 10% du montant de la soumission, fait à l'ordre du Propriétaire, ou d'un cautionnement de soumission, valide pour une période de 60 jours de la date d'ouverture des soumissions. Cette garantie de soumission devra être échangée à la signature du contrat pour une garantie d'exécution et une garantie des obligations pour gages, matériaux et services. Lorsque ces garanties sont sous forme de cautionnement, le montant de chacune d'elles correspond à 50% du prix du contrat. Si elles sont sous forme de chèque visé, ce montant de chacune d'elles correspond à 10% du prix du contrat.

Les soumissions, l'original et deux (2) copies, dans des enveloppes cachetées et adressées au soussigné, seront reçues à la réception du Complexe municipal, sis au 200, route de Fossambault à Saint-Augustin-de-Desmaures jusqu'à 15h, heure en vigueur localement le vendredi 9 août 1991, pour être ouvertes publiquement au même endroit, le même jour et à la même heure.

Tous les entrepreneurs soumissionnaires sont responsables du choix des sous-traitants, tant pour leur solvabilité que pour le contenu de leurs soumissions.

Toutes les soumissions devront être faites conformément aux dispositions du règlement sur les subventions à des fins de construction (R.R.Q. 1981, C.A-6, f-29) du 21 septembre 1982 et sur les formules fournies avec les plans et devis.

Le Propriétaire ne s'engage à accepter aucune des soumissions reçues. De plus, il rejettera toute soumission non conforme ou fautive.

Donné à Saint-Augustin-de-Desmaures, ce 29e jour de juin 1991.

Me DANIEL MARTINEAU  
secrétaire-trésorier adjoint

**EN UN CLIN D'OEIL**

**Les États-Unis ont diminué leur production de pétrole**

HOUSTON — La production américaine de pétrole est tombée à deux milliards de barils en 1990, soit son plus bas niveau en cinq ans. Dans le même temps, les investissements destinés à l'exploration et à la production à l'extérieur des États-Unis ont nettement progressé pour atteindre un nouveau record de 20,9 milliards \$ US. Les dépenses d'exploitation des réserves américaines ont continué à baisser en 1990, atteignant 4,9 milliards \$ US, soit une chute de 45 % comparativement à 1989 et de 72 % par rapport à 1988.

**Les incendies de puits de pétrole diminuent bien**

LITTLETON — L'ambassadeur du Koweït aux États-Unis, cheikh Saud Nasir Sabah, a affirmé que les incendies des puits de pétrole dans l'émirat seront éteints à la fin de cette année. Lors d'un déjeuner organisé par la Chambre de commerce de Denver, l'ambassadeur koweïtien a précisé qu'il ne « s'attendait pas à ce que ces incendies durent encore plus de six mois ». Cette déclaration vient contredire celle faite en début de semaine par le ministre koweïtien du Pétrole, Hamoud Abdoullah Rakba, qui avait estimé dans une interview au New York Times que les feux ne seraient pas circonscrits avant la fin du mois de mars 1992.

**Industries Ling veut être le leader en boîte pliante**

WARWICK — Projetant devenir le leader canadien de la boîte pliante, les Industries Ling ont annoncé un important investissement de 14,5 millions \$ à leur usine de Warwick, sans la moindre aide gouvernementale. Cet investissement représente une étape majeure du programme de planification stratégique de la compagnie des Bois-Francs, qui a décidé d'agrandir immédiatement son usine et d'acquérir de nouveaux équipements de production. Le projet sera presque complété d'ici l'automne et il entraînera la création d'une quarantaine d'emplois.

**America West se prémunit contre la faillite**

PHOENIX — America West Airlines a demandé à bénéficier de la loi de protection des entreprises en faillite, devenant ainsi la 4ème grande compagnie aérienne américaine à vouloir échapper à ses créanciers afin de se réorganiser après la guerre du Golfe. Cette demande de bénéficier du chapitre 11 de la loi sur les faillites n'aura pas d'impact immédiat sur les employés ni sur les passagers, ont indiqué des responsables de la firme, qui dessert 56 villes et emploie 15 000 personnes. La firme va rejoindre ainsi Continental, Midway et Pan Am sur la liste des firmes placées sous la protection de la loi sur les faillites.

**GM veut se concentrer uniquement dans l'automobile**

TORONTO — General Motors Corp. est à la recherche d'un partenaire qui s'occuperait de ses divisions Locomotives et Véhicules militaires, afin de pouvoir se concentrer dans le secteur de l'automobile. Mais GM n'a pas décidé si elle voulait vendre une partie de son groupe Loco ou créer une entreprise conjointe. Le Groupe Loco de GM emploie 2100 personnes au Canada, à London. On y construit des locomotives diesel-électriques et des véhicules militaires légers.

**Hausse des taux d'intérêt sur les bons du Trésor**

WASHINGTON — Les taux d'intérêt sur les bons du Trésor américains à un an ont atteint cette semaine leur plus haut niveau depuis trois mois à 6% contre une moyenne de 5,73% lors de la dernière adjudication du 30 mai. Il s'agit du plus haut niveau atteint par ce type de bons depuis le 7 mars, date à laquelle ils s'étaient adjugés au taux moyen de 6,06%. L'adjudication de cette semaine a porté sur un montant total de 12,66 milliards \$ US. Les soumissions ont totalisé 46,91 milliards \$ US.

**La Banque Mondiale accorde un prêt à la Tchécoslovaquie**

WASHINGTON — La Banque Mondiale a approuvé cette semaine son premier prêt à la Tchécoslovaquie pour un montant de 450 millions \$ US, destiné à financer la première phase du programme de passage à l'économie de marché. Au centre de ce programme de réforme figure « la privatisation de plus de 120 000 petites entreprises publiques et de 4000 entreprises de plus grande taille », a déclaré la Banque. Le prêt servira à financer l'importation de produits de première nécessité et se décomposera en trois versements.

**Sault Star Seamless se reconcentre au Canada**

SAULT-STE-MARIE — Sault Star Seamless Cylinder International inc. va transférer toutes ses activités du Michigan en Ontario, ce qui devrait entraîner la création de 25 emplois supplémentaires à son usine au Canada. Le président George Masters a dit que la compagnie, qui fabrique des cylindres d'acier pour extincteurs depuis le début des années 80, tournera à plein régime à partir de septembre. Seamless Cylinder exploite actuellement deux installations, l'une à Sault-Ste-Marie au Michigan (8 salariés), l'autre à Sault-Ste-Marie en Ontario, où les 50 ouvriers sont syndiqués. Environ 65 % de la production est exportée aux États-Unis, a précisé M. Masters.

**La crise yougoslave fait chuter la bourse de Francfort**

FRANCFORT — Les valeurs allemandes ont enregistré un vif repli hier, que les opérateurs attribuent essentiellement à la crise yougoslave qui tourne à la guerre civile, conjuguée à une faiblesse marquée du marché obligataire. Le dollar a enregistré une très forte hausse vendredi sur le marché des changes de Francfort, où il a été coté au fixing 1,8120 DM contre 1,7908 DM. Le DM s'est effondré par rapport à toutes les autres devises. Un opérateur a estimé que la situation résultant des bombardements par les forces fédérales yougoslaves d'aéroports slovènes pourrait bien mettre le feu aux poudrières d'autres pays d'Europe Centrale. L'Allemagne plus que d'autre est sensibilisée à la situation des pays de l'ancien bloc communiste.

**Dissolution du Comecon hier à Budapest**

BUDAPEST — Les représentants des neuf pays membres du Comecon (URSS, Pologne, Hongrie, Tchécoslovaquie, Bulgarie, Roumanie, Vietnam, Cuba et Mongolie), réunis à Budapest, ont prononcé la dissolution de leur conseil d'aide économique mutuelle à l'occasion de leur 46e et ultime session. Les délégués des différents pays membres ont signé deux protocoles mettant un terme aux règles de fonctionnement du Comecon. Il se sont séparés un quart d'heure plus tard après avoir paraphé les documents officialisant cette dissolution.

# Panique évitée chez Standard Trust : la Laurentienne contrôle la situation

MONTREAL — La Banque Laurentienne a conservé jusqu'à maintenant au moins 60 % des dépôts de 1,3 milliard \$ dans les trente succursales du Standard Trust acquises à la suite de la faillite de l'institution financière.

par HÉLÈNE BARIÉ  
LE SOLEIL

Telle est l'estimation faite hier par le président de la banque, M. Dominic d'Alessandro, trois jours après la réouverture des succursales après une fermeture de presque deux mois.

Seules six des 30 succursales ont connu un engorgement et des retraits massifs à l'ouverture des portes, mardi matin, a précisé M. d'Alessandro. « Et même dans ces succursales, nous avons réussi à garder 50 % des dépôts », a-t-il dit.

La banque avait deux handicaps importants à surmonter. D'abord une première transaction avait échoué et Standard Trust a

été mise en faillite, ce qui peut être fatal pour une institution financière. Ensuite, la Banque Laurentienne est très peu connue dans le sud de l'Ontario, où se concentrent les succursales du Standard Trust.

Les nouveaux propriétaires ont donc fait des efforts considérables pour garder la clientèle. Les 200 employés du Standard Trust ont tous été réembauchés et ils ont suivi, à Montréal, une formation de trois à cinq jours aux méthodes de leur nouvel employeur.

La Banque Laurentienne a aussi écrit deux fois aux anciens clients du Standard Trust pour leur proposer un taux d'un demi pour cent supérieur à celui des autres banques s'ils lui restaient

fidèles.

En moins d'un mois, les nouveaux propriétaires ont aussi changé le système informatique de leur nouvelle filiale et affiché une nouvelle bannière dans tout le réseau.

Le matin du 25 juin, la direction de la Banque Laurentienne s'est croisée les doigts lorsque la Société d'assurance-dépôt, qui avait pris possession de l'actif du Standard Trust, a livré la bande magnétique contenant les coordonnées des 140 000 clients et la somme de 1,3 milliard \$ de leurs dépôts.

Il n'y a pas eu de panique, affirme Dominic d'Alessandro. Il y a bien eu des files de gens sur le trottoir, mais l'affluence s'est concentrée dans quelques succursales seulement, dit-il. Il s'agit des succursales où étaient concentrés les clients à la fois déposants et

actionnaires du Standard Trust. « C'est normal, parce que ces gens ont perdu beaucoup dans la faillite de l'entreprise », a expliqué le président de la Banque Laurentienne.

Environ 80 personnes de Montréal ont été envoyées pour prêter main forte aux employés réguliers.

Maintenant que les opérations reviennent graduellement à la normale, M. d'Alessandro se dit assez satisfait des résultats. « Nous ne nous attendions pas à conserver 100 % des dépôts », a-t-il précisé.

Le bilan final de l'opération relance se situera, selon lui, entre 60 et 75 % des dépôts.

Selon une source du milieu bancaire, la Banque Laurentienne ne pouvait guère espérer garder plus de 50 % des dépôts, compte tenu des événements qui ont entouré la transaction.

## FINANCES PERSONNELLES

### Vaut-il mieux louer ou acheter ?

Dans le monde de la finance, il est considéré comme stupide de louer plutôt que d'acheter.

Acheter une maison représente en effet le meilleur investissement que peut effectuer le salarié, surtout que les profits réalisés lors de la vente de sa résidence principale sont exempts d'impôts.

La possession d'une maison confère également un sentiment de sécurité hors pair et une certaine fierté que ressent tout propriétaire.

Malgré tout, il arrive parfois qu'il est préférable de louer.

L'achat d'une maison nécessite en effet le dépôt d'une certaine somme d'argent. Il s'agit toujours de plusieurs milliers de dollars.

Dans des villes chères comme Toronto et Vancouver, on parle de dizaines de milliers de dollars en dépôt initial, frais légaux et coûts secondaires avant même de verser le premier paiement hypothécaire.

Brian Costello, conseiller en gestion personnelle, affirme qu'il est préférable de louer son logement et d'épargner ses sous en vue de l'achat éventuel d'une maison plutôt que d'acheter immédiatement sans posséder une certaine marge de manoeuvre au niveau financier.

### Engagements

« À chaque fois que l'on prend des engagements financiers trop lourds on le regrette peu après », affirme-t-il.

Plusieurs acheteurs d'une première maison sont tout à fait inconscients des dépenses que cela entraîne, ajoute-t-il.

« Vous devez acheter un tas de choses, que ce soient des boyaux d'arrosage, une tondeuse, etc. Puis votre fournaise tombe en panne. »

Pour les célibataires il est aussi souvent préférable de louer un logement plutôt que d'acheter une maison, soutient David Chilton, un consultant financier.

Il rappelle que le loyer est souvent beaucoup plus faible que les paiements hypothécaires mensuels. Dans les provinces où il y a un contrôle des loyers, ces derniers sont plus stables que les paiements hypothécaires qui, eux, varient d'une année à l'autre avec la fluctuation des taux d'intérêt.

M. Chilton n'est pas d'accord avec ceux qui affirment que l'argent du loyer est une perte totale tandis qu'une hypothèque permet d'améliorer constamment son avoir.

« Le paiement d'un loyer n'est pas une perte puisque vous payez pour un service qui, dans ce cas, est l'hébergement. »

Alan Silverstein, spécialiste de l'immobilier, préfère l'achat d'une maison à toute autre solution, mais reconnaît que certaines personnes puissent préférer un loyer.

### Éviter les responsabilités

« Certaines personnes préfèrent éviter toute responsabilité », explique-t-il.

« Elles ne veulent pas pelleter l'hiver ou tondre la pelouse l'été. Encore moins devoir attendre le plombier ou l'électricien lorsqu'il y a une panne. Avant tout, elles ne veulent pas devoir verser une somme importante à chaque mois. »

M. Silverstein croit également que les familles déménageant dans une nouvelle ville peuvent préférer louer un logement, pour un certain temps, avant de choisir le quartier où aménager de façon permanente.

Les gens qui sont appelés à déménager à quelques reprises sont aussi des candidats à la location, ajoute M. Chilton.

« Même si la valeur de votre maison a augmenté durant le peu de temps que vous l'avez occupée, tous les profits s'envoleront en frais et commissions », ajoute-t-il.

Il est bon également de louer temporairement un logement lorsque le prix des maisons et les taux d'intérêt sont très élevés, ce qui permet d'attendre une meilleure occasion et même de se familiariser avec le marché immobilier.

Quoi qu'il en soit, nos trois spécialistes sont unanimes sur une chose : pour le petit salarié, l'achat d'une maison représente la constitution d'un fonds de retraite.

par ROB CARRICK  
de la Presse canadienne

# La famille Malenfant a cédé la gestion de ses biens au syndic Coopers Lybrand

Hier, la famille Malenfant a finalement accepté

d'abandonner le contrôle de ses affaires au syndic Marc Sheedy, de la firme Coopers Lybrand. En outre la réunion des créanciers prévue pour le 12 juillet a été annulée et reportée au 20 septembre où sera alors soumise une proposition concordataire.

par DIDIER FESSOU  
LE SOLEIL

Cette information a été confirmée

par M. André Murtha, du bureau du Séquestre officiel.

Cette proposition, déposée à la cour supérieure et endossée par Raymond Malenfant, Colette Perron et leurs enfants Alain, Esthelle, France et Lynn, signifie que la famille Malenfant a transféré au syndic la totalité des pouvoirs qu'elle exerçait dans la gestion et l'administration de ses affaires. On appelle cela la « saine des biens ».

Jusqu'au 20 septembre c'est le syndic Marc Sheedy qui dirigera et gèrera les biens de la famille Malenfant, à l'exception des deux hôtels Ramada Pompano et Motel Universel inc. En plus d'avoir les pleins pouvoirs, le syndic pourra disposer d'une marge de crédit bancaire de 3 millions \$, principa-

lement destinée à assurer la paie des employés et les créances dues aux concessionnaires qui gèrent les restaurants des hôtels.

Il s'agit d'une étape majeure dans l'évolution du dossier. Si elle enlève immédiatement tout pouvoir à la famille Malenfant sur la gestion de ses affaires, cette étape a l'avantage de leur accorder les trois mois absolument nécessaires à la réorganisation de leurs affaires et à l'établissement d'une proposition concordataire.

En fait les Malenfant se trouvent maintenant à l'abri de tout geste hostile pouvant provenir de créanciers ordinaires ou de créanciers privilégiés. Cette concession, semble-t-il, était rendue nécessaire à cause de la mauvaise humeur affichée ces derniers jours par plusieurs institutions financières, dont le mouvement Desjardins et les banques Toronto-Dominion et Laurentienne.

D'ici la réunion du 20 septembre, le syndic aura tout pouvoir pour vendre certains éléments d'actif du groupe Malenfant. C'est lui, notamment, qui tentera de vendre l'édifice Raycom, à Montréal.

Selon les documents officiels déposés en cour et endossés par tous les membres de la famille Malenfant, il appert que les entreprises du groupe Malenfant génèrent un chiffre d'affaires annuel de 40 millions \$ et embauchent tout près de 800 personnes, au Québec et hors Québec.

Toujours selon ces documents, dont la consultation est publique, il appert que le passif du groupe atteint 144 millions \$ alors que son actif avoisine les 147 millions \$. La liste des créanciers est longue d'environ 2500 noms et remplit une centaine de pages.

## MEMOREX TELEX CANADA INC. AVIS DE NOMINATION



M. Bertrand Laflamme

Monsieur Jean Morin, directeur des ventes pour le Québec et l'Est du Canada, est heureux d'annoncer la nomination de monsieur Bertrand Laflamme au poste de représentant des ventes pour la succursale de Québec. En poste pour la division "Groupe Systèmes Réseau" de Memorex Telex, M. Laflamme apporte une vaste expérience dans l'industrie informatique de Québec. M. Laflamme sera responsable d'apporter des solutions innovatrices aux usagers de réseaux de communication, principalement connectés à un ordinateur central.

Memorex Telex qui détient plus de 37% du marché mondial des équipements informatiques de type 3270, a obtenu le statut de partenaire économique du gouvernement du Québec en janvier 1991. Memorex Telex est une firme multinationale oeuvrant dans plus de 27 pays et réalisant un chiffre d'affaires annuel de 2 milliards de dollars en offrant des produits compatibles à IBM.

Nous vous invitons à communiquer avec monsieur Laflamme pour en connaître davantage sur nos solutions dans le domaine de l'intégration des réseaux de communication en composant le numéro (418) 651-2651.

"Memorex Telex, la connectivité en fête"  
IBM\* une marque déposée de International Business Machines Corporation

## GINSBERG, GINGRAS & Associés Inc. LOUIS DROLET SYNDIC

### AVIS DE FAILLITE

N° DOSSIER: 050135  
N° COUR: 200-11-001357-915

AVIS DE LA PREMIERE ASSEMBLEE DES CREANCIERS DANS L'AFFAIRE DE LA FAILLITE CARROSSERIE GERALD MIREAULT INC AYANT FAIT AFFAIRES AU 1189, ROUTE 138, DANS LA VILLE DE NEUVILLE, PROVINCE DE QUEBEC.

Avis vous est, par les présentes, donné que la corporation susmentionnée a déposé une cession de ses biens le 20 juin 1991. La première assemblée des créanciers sera tenue le 9 juillet 1991, à 10h30, au bureau de Ginsberg, GINGRAS & Associés, 470, de la Couronne, Québec (Québec).

Pour avoir le droit de voter, les créanciers doivent déposer entre mes mains, avant l'assemblée, les preuves de réclamations et au besoin, les procurations. Les réclamations à l'encontre de l'actif doivent être produites au syndic avant que la distribution ne soit faite, à défaut de quoi les produits de l'actif seront distribués entre les créanciers y ayant droit sans égard à ces réclamations. Date de Québec, le 29e jour de juin 1991.

LOUIS DROLET, syndic

GINSBERG, GINGRAS & Associés Inc. LOUIS DROLET, syndic 470, de la Couronne, Québec (Québec) G1K 6G2 522-8921

## CHAMBRE DE COMMERCE DE CHARLESBOURG AVIS DE NOMINATION



ANNIE GAGNON

La Chambre de commerce de Charlesbourg est heureuse d'annoncer la nomination de Madame Annie Gagnon au poste de présidente pour l'année 1991-1992.

Madame Gagnon est directrice du développement de Publicité Pro-Pulsion Inc.

Toute correspondance devra lui être adressée comme suit:

Chambre de commerce de Charlesbourg Case postale 7008 Charlesbourg (Québec) G1G 5E1

**La voiture du boss!!!**

Chrysler Imperial 1990 28 500\$  
10 000 km

**LA MAISON**  
Chrysler de Charlesbourg

5070, boul. du Jardin, Charlesbourg 622-4700

**Complexe St-Amable**  
une chance unique!

1 400 à 16 000 pieds carrés  
aménagement, termes et conditions négociables

Disponible immédiatement  
647-5400

Corporation immobilière  
**MAGIL LAURENTIENNE**  
475, Saint-Amable, bureau 110, Québec G1R 5E4

# PROGRAMME DE SUBVENTIONS

## LA JUSTICE, QU'EN DITES-VOUS?

Reconnaissant les problèmes croissants d'accessibilité à la justice pour le citoyen, le ministre de la Justice du Québec, l'Honorable Gil Rémillard, organise la tenue d'un **SOMMET DE LA JUSTICE**, pour février 1992. Aux groupes, organismes et individus qui ont l'intention d'appuyer avec sérieux la démarche du ministre, la Chambre des notaires propose une aide financière pour participer avec plus d'efficacité aux travaux préparatoires de ce Sommet. Soucieuse de respecter l'échéancier de travail fixé par le ministre, la Chambre des notaires invite donc les intéressés à se procurer, le plus tôt possible, les formulaires de demandes de subventions et de lui soumettre les projets proposés, au plus tard, le 15 août 1991, à 17h00. La Chambre des notaires se réserve le droit de refuser toute demande de subventions sur la base des critères établis dans le programme de participation.

Chambre des notaires du Québec  
a/s M<sup>c</sup> Claude Perreault  
630, boul. René-Lévesque Ouest  
Bureau 1700  
Montréal (Québec) H3B 1T6

**Si vous avez quelque chose à dire sur la justice, hâtez-vous et demandez votre formulaire de participation.**

LES FONDS MUTUELS

Table listing various mutual funds with columns for fund names, categories, and values. Includes sections for 'Membres de l'IFPC' and 'Non-membres'.



DU 4 AU 13 JUILLET

Spectaculaire liquidation à l'entrepôt Oberson jusqu'à 40% EN BAS DU PRIX COÛTANT

EN BAS DU PRIX COÛTANT



SKIS DE MARQUES RÉPUTÉES: VOLKL P9 SLC K2 KVC ROSSIGNOL 7SK FISHER VACUUM SL SUPER et plusieurs autres

Lot de skis intermédiaires OLIN TDS SL 99.95

DYNAFIT 3 F (89) LANGE TXI 99.95

Lot de bottes MUNARI 39.95

EN BAS DU PRIX COÛTANT

BOTTES DE SKI: LANGE SALOMON DYNAFIT ROSSIGNOL KOFLACH NORDICA



60% À 80% DE RABAIS

jusqu'à 70% DE RABAIS sur tous les accessoires de ski

60% DE RABAIS sur les lunettes Oakley

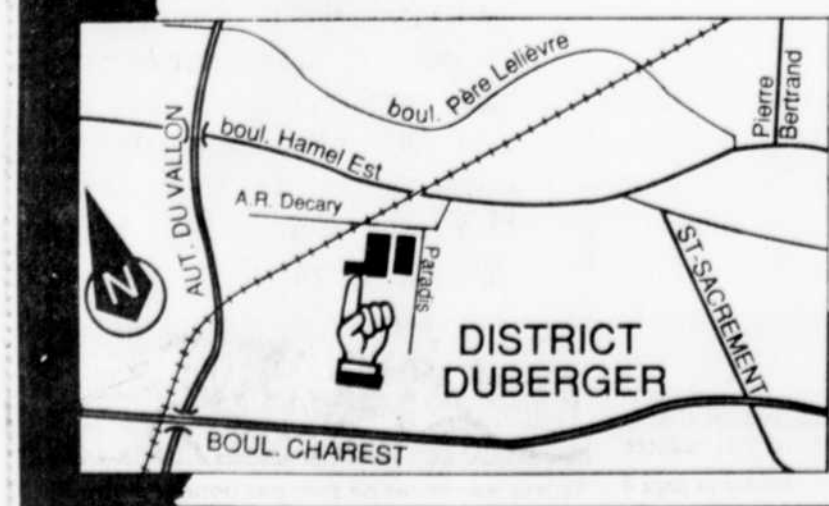
NEVICA SCHNEIDER HIVERNA REUSCH JOFF COULOIR et plusieurs autres

Vêtements d'été jusqu'à 80% DE RABAIS Maillots de bain

SUPER RABAIS sur les équipements de ski de fond

SUPPORTS DE VOITURES À PRIX COÛTANT THULE YAKIMA BIC

Nous nous réservons le droit de limiter les quantités. Les prix sont en vigueur jusqu'à épuisement de la marchandise. Chèques et cartes de crédit VISA et MASTERCARD acceptés



ENTREPÔT OBERSON

1875, A.R. Décarie, Parc Industriel de Duberger 681-1974 Division de Marchands Unis DÉBUTANT JEUDI LE 4 JUILLET / HEURES D'OUVERTURE JEUDI ET VENDREDI: 10:00 à 21:00 SAMEDI: 9:00 à 17:00

Table listing various products and their prices, including fruits, vegetables, and other goods.

LES FRUITS ET LÉGUMES

MONTREAL (PC) - Voici les prix des fruits et légumes du Québec vendus par les grossistes, hier, dans la région montréalaise: Fruits: Fraise Qué: 9.10-9.65 \$ pr 12x1 pt Pomme Cortland Qué: 15.25 \$ cello 8x5 lb...

L'ARGENT

TORONTO (PC) - Handy and Harman cotait l'argent métal, vendredi, 5.088\$/l'once et 163.57\$/le kg, comparativement à 5.0045\$ et 160.88\$ respectivement, lors de la précédente cotation. Ces cotes sont en dollar canadien.

LES DENRÉES

MONTREAL (PC) - Cours des denrées transmises hier par le ministère fédéral de l'Agriculture: Beurre: Commission canadienne de l'industrie laitière, prix d'achat le kg: 39.92; 5.331\$/: 40.93; 5.331\$/: prix du gros au détail: 7.010\$/...

À lire

LE RAPPORT

Version condensée du rapport du Forum des citoyens, suite à la plus intense consultation populaire jamais entreprise dans l'histoire du Canada.



À VOUS LA PAROLE

«... Il est facile de craindre ce que l'on ne connaît pas, mais on ne peut avoir peur d'un visage souriant ou d'une poignée de main...»

CHRONIQUE

Keith Spicer nous parle de son expérience du Forum des citoyens et de la nécessité d'élaborer sans tarder une «nouvelle stratégie d'espoir» pour le Canada.

# LE FORUM

## RAPPORT À LA POPULATION DU FORUM DES CITOYENS SUR L'AVENIR DU CANADA

Journal du Canada 1991

Cahier spécial - Texte publicitaire

★★★★

Les Canadiens souhaitent que le Québec reste... mais pas à n'importe quel prix

# Un pays en crise en quête de solutions

La majorité des Canadiens non Québécois qui ont participé au processus de consultation du Forum des citoyens veulent que le Québec demeure au sein de la Confédération, mais si ce dernier part, alors «la rupture doit être nette, totale et définitive».

Dans le rapport final, on peut lire que le motif immédiat de la création du Forum des citoyens a été l'échec de l'Accord du lac Meech qui a amené les Québécois francophones à désespérer de jamais trouver l'égalité, le respect et la sécurité à l'intérieur du Canada. Le rapport reconnaît que si leur originalité culturelle et leurs besoins différents ne peuvent être reconnus dans le cadre d'une relation renouvelée, il est fort possible que les Québécois veuillent sortir de la structure actuelle et poursuivre leur destinée de façon indépendante, avec ou sans association avec ce qui subsistera du Canada.

Le rapport nous apprend que les Canadiens hors Québec ne se montrent guère ou pas du tout intéressés à quelque forme d'association, plus ou moins étroite, avec un Québec indépendant. Toutefois, sous l'effet des pressions qui s'exerceraient sur un Canada amputé du Québec, il est tout à fait possible — certains disent même «probable» — qu'il cesse d'exister en l'espace de quelques années.

Les participants au Forum réclament justice pour les peuples autochtones et ils souhaitent que la Loi sur les Indiens, ainsi que le ministère des Affaires indiennes qui l'administre, disparaissent progressivement au fur et mesure de la réalisation de l'autonomie gouvernementale.

«Le Canada est en crise» affirme le rapport. «Une crise ressentie par les Canadiens et les Québécois de façon aussi immédiate qu'une sécheresse touche l'agriculteur. C'est une crise d'identité, une crise de communication, une crise de leadership.»

Lorsque le premier ministre a annoncé la création du Forum, il a demandé aux Canadiens de faire un examen de conscience, en posant une première question: «Est-ce que nous voulons encore vivre tous ensemble?» Après une consultation à travers tout le pays, à laquelle ont directement participé quelque 400 000 participants, le Forum a répondu par: «Oui, mais...»

«Lorsque nous réfléchissons à l'expérience des huit derniers mois, une chose nous frappe: le degré de convergence des vues des participants, d'abord à propos de nos dirigeants politiques dans lesquels ils n'ont plus aujourd'hui aucune confiance;

«REPRENEZ-LES DONC, MES MÉDAILLES!»



À Drayton Valley (Alberta), Les Scribner, 72 ans, ancien combattant, voulait rendre ses médailles. Il ne leur voyait plus aucune valeur, le Canada étant devenu une «maison divisée». Il voulait aussi honorer un camarade de guerre québécois qui lui avait sauvé la vie. Un tonnerre d'applaudissements l'a persuadé de garder ses médailles.

Photo: Greg Southam, Edmonton Journal

puis des médias, dans lesquels ils voient un facteur de division à ce moment critique de l'histoire de notre pays; et, enfin, dans leur exigence d'être associés plus étroitement à l'élaboration du Canada de demain.»

En outre, le Forum déplore «le comportement stupide, et parfois scandaleux, de certains députés et sénateurs qui jettent le discrédit sur le régime parlementaire». Et il est d'accord avec tous les citoyens qui jugent que notre système politique «est trop livré aux rivalités partisans... trop assujéti à une discipline de parti extrêmement rigide». Il conviendrait, estime le rapport, d'envisager sérieusement de tenir davantage de votes libres et de raccourcir la durée des sessions pour permettre aux députés de passer plus de temps dans leur circonscription, à l'écoute de leurs électeurs.

La «facture de l'indépendance serait lourde à payer» peut-on lire dans le rapport et «on constate un manque d'information flagrant, avoué dans les deux camps, au Québec comme ailleurs.»

Dans un Canada amputé du Québec, on

verrait apparaître des lignes de fracture entre nos diverses régions, chacune s'alliant avec la région américaine avoisinante. «Une chose est certaine: si les différentes provinces et régions, poussées par le désespoir, formulaient une demande d'annexion aux États-Unis, ce serait à genoux qu'elles se présenteraient. Elles ne seraient pas en mesure de poser des conditions et il ne faudrait pas s'attendre à un élan de charité de la part de nos voisins.»

Le rapport remonte à 1867 pour expliquer les origines du Canada et la structure de gouvernement fédéral que les Pères de la Confédération avaient décidé de lui donner en vue de préserver la diversité linguistique, culturelle et religieuse de l'époque.

«Ils étaient (les Pères de la Confédération) habites d'une vision, celle d'un pays sans pareil, véritablement différent de son grand voisin du Sud. Contrairement aux auteurs de la Constitution américaine, ils ont voulu une protection constitutionnelle expresse des droits collectifs des deux langues officielles. La diversité, conçue comme un motif de fierté et de

richesse, devenait ainsi la pierre angulaire du nouvel État.»

«Le respect des différences entre les divers peuples qui composent la société continuera-t-il d'être le fondement du Canada de 1992? Le Québec, et la langue française — celle de la majorité de ses habitants — continueront-ils d'être reconnus, comme en 1867, en tant que caractéristiques distinctives du Canada? Parviendrons-nous enfin à ménager aux peuples autochtones la place qui leur revient de droit dans notre Constitution et saurons-nous satisfaire leur revendication légitime d'institutions propres, d'une manière conforme à la dignité et au respect auxquels ils aspirent?»

Le rapport conclut: «Quant à nous, nous répondons par un «oui» retentissant, fondé sur la conviction que tous les Canadiens, de l'Atlantique au Pacifique et l'Arctique, tireront profit, sur les plans social, culturel et économique, d'une fédération régénérée qui reconnaîtra la diversité et les besoins différents des nombreux peuples qui l'habitent.»

### Un processus au service du peuple...

Le Forum n'a pas été une commission royale comme les autres. Au lieu de demander aux citoyens de venir témoigner devant lui, il est parti à leur rencontre.

Salons, cuisines, écoles et universités, sous-sol d'église et de temple, fermes et réserves, chambres de commerce, salles de conseil, clubs philanthropiques... trains, prisons et centres d'accueil pour sans-abri... autant de lieux où, entre janvier et avril, plus de 400 000 Canadiennes et Canadiens sont venus en toute franchise, et parfois avec passion, échanger leurs points



de vue sur l'avenir du Canada. Et cela, sans compter les quelque 300 000 participants au Forum des élèves, organisés parallèlement en collaboration avec la Fédération canadienne des enseignantes et des enseignants.

Dans notre Forum principal, plus de 75 000 personnes nous ont fait part de leurs idées en appelant notre numéro sans frais; près de 10 000 autres nous ont adressé des lettres, des mémoires ou des rapports personnels, et l'on estime à 315 000 le nombre de citoyens qui, répartis en 13 000 groupes, ont débattu des principaux thèmes du Forum: les valeurs et l'identité canadiennes, le Québec et l'unité du pays, les peuples autochtones, les langues officielles, la diversité culturelle, l'économie, le leadership et la démocratie.

Environ 150 organismes pan-canadiens nous ont apporté leur collaboration en distribuant près de 11 000 cahiers de discussion.

Et puis, des milliers de particuliers y sont allés de leur contribution, comme madame Vera Read, de Toronto. Son objectif était ambitieux: organiser 74 groupes de discussion, autant qu'elle comptait de printemps. Son enthousiasme lui aura fait «manquer» sa cible... elle en a tenu 77!

Au bout du compte, ils auront été nombreux à imiter cette honorable Canadienne en faisant leur le processus de consultation. Résultat: c'est l'engagement massif des citoyens eux-mêmes qui constitue le vrai rapport.

Pour acheter d'autres versions de ce rapport (texte complet imprimé ou sur bande, résumé audio ou vidéo ou rapport du Forum des élèves), appeler le 1-800-561-6069.

### Chronique

## Le Canada a besoin d'une nouvelle stratégie d'espoir

par Keith Spicer

Les Canadiens se sont toujours plu à croire qu'ils possèdent le génie du compromis. Il est au moins aussi facile de prouver que notre don consiste, plutôt, à transformer chaque atout en problème.

Vu de loin, le Canada c'est le paradis. De l'intérieur, le Canada apparaît à certains Canadiens comme une vision dantesque de l'enfer.

Soyons honnêtes: nous sommes tous plus ou moins coupables de décrier le Canada. Notre façon à nous de parader notre patriotisme, c'est de dire du mal de cette nation sans nationalité, si vaste et si fragile.

A bien y regarder, le Canada est un renversant défi de perspective — perspective de l'esprit et du cœur. Mais pour vraiment saisir qui nous sommes et ce que nous avons entre les mains, le mieux est sans doute de nous regarder par les yeux de l'humanité.

Il y a huit mois, le Forum a entrepris une sorte d'opération chirurgicale à âme ouverte sur 26 millions

de Canadiens, pour tenter de discerner comment les citoyens voient leur avenir.

Dans ce rapport, nous résumons comment nous nous y sommes pris, ce que nous avons entendu et ce que nous en pensons.

Nous avons commis quantité d'erreurs — le plus souvent en technicolor. Pourtant, en dépit de tous nos errements, je crois que nous avons su inventer, sur le tas, un processus démocratique que les Canadiens ont trouvé libérateur.

Notre travail pourrait bien s'avérer une planche de salut tendue par le peuple pour aider les politiciens à franchir quelques gouffres périlleux sur le chemin de nouvelles solutions.

Nous avons fait de notre mieux pour écouter attentivement les citoyens. Nous avons tenté d'améliorer le climat du dialogue entre nos populations cloisonnées, souvent furieuses, déboussolées et pleines de contradictions.

Enfin, nous avançons ici quelques opinions et suggestions qui nous sont propres. Nous tentons par là de traduire concrètement les valeurs et les rêves que les citoyens ont exprimés si éloquentement, et de dépasser certaines de leurs contradictions pour en tirer quelques grandes orientations pour l'avenir.

Nous pensons que la plupart des Canadiens sauront reconnaître leurs espoirs dans le parcours ainsi esquissé.

Il est évident que je ne revendique pas la paternité exclusive du rapport. Celui-ci est le résultat de dures négociations entre une poignée de citoyens possédant une optique et des convictions souvent radicalement différentes.

Les idées que nous présentons s'approcheront peut-être de cet accord minimal dont les politiciens devront accoucher pour conserver un pays. Si c'est le cas, peut-être les Canadiens y entendront-ils, nuancée

suite à la page 4



Toutes les vérités ne sont pas bonnes à dire...

CE QUE NOUS AVONS ENTENDU

« Le Québec doit faire partie du Canada pour toujours. Perdre le Québec serait à peu près aussi grave que de perdre ses jambes... » Lettre de Colombie-Britannique

AU DÉBUT DE CHAQUE DISCUSSION DE GROUPE DU FORUM, ON demandait aux participants quels étaient, d'après eux, les grands problèmes auxquels le Canada est confronté. Voici les thèmes qui se dégagent des rapports des groupes de discussion ainsi que des lettres, mémoires et appels téléphoniques que nous avons reçus :

- l'identité et les valeurs canadiennes,
- le Québec et l'unité canadienne,
- les peuples autochtones,
- les langues officielles,
- la diversité culturelle,
- l'économie canadienne,
- le leadership et la démocratie.

Nous espérons que les auteurs des interventions se reconnaîtront dans ces pages.

1 L'identité et les valeurs canadiennes

Les citoyens qui se sont adressés au Forum ont parlé de ce que cela représente à leurs yeux que d'être Canadiens. Nombre d'entre eux ont pris leurs voisins américains comme point de comparaison — disant que nous sommes davantage ceci et moins cela qu'eux — et beaucoup pensent par ailleurs que le Canada a des valeurs et des aspirations sociales différentes non seulement des leurs mais aussi de celles de tous les autres peuples du monde.

L'un des messages qui nous est parvenu le plus clairement, c'est que l'égalité et l'équité doivent être les principes directeurs de notre société.

« Nous croyons que la plupart des Canadiens veulent une société qui (...) protège les intérêts nationaux tout en garantissant les droits individuels (...) qui protège les libertés, de telle façon que les individus puissent vivre comme ils l'entendent aussi longtemps qu'ils n'empiètent pas sur les droits des autres. »

Terre-Neuve

« Demandez aux Canadiens ce qui fait qu'ils sont Canadiens et le régime d'assurance-maladie est la première réponse qui leur vient à l'esprit. Tout l'éventail des programmes cofinancés, depuis les paiements de transfert entre provinces jusqu'à l'assurance-maladie et Radio-Canada, est très important pour le Canada. »

Vancouver



Discussion au Forum des citoyens en février dernier, à Québec

Les Canadiens ont également dit au Forum qu'ils se considèrent comme un peuple qui règle ses différends de manière pacifique, par la consultation plutôt que la confrontation. Beaucoup souhaitent des échanges directs entre Canadiens des différentes régions du pays.

« Il est vraiment important d'avoir des programmes d'échange, car le meilleur moment pour apprendre une langue, c'est quand on est jeune. Et ce sont deux cultures différentes. Une fois qu'on passe un certain temps ici, on commence à se parler à soi-même en français et à rêver en français... »

Un élève de Vancouver, âgé de 16 ans, en visite d'échange à Québec

« Lorsque j'étais enfant, le gouvernement a subventionné mon voyage scolaire au Québec. Je n'étais jamais sorti de la province. J'ai conservé les amis que je me suis faits là-bas. N'est-ce pas là ce que nous attendons de ce pays? »

Un Torontois originaire de Terre-Neuve

« Si, dans dix ans, un étranger en visite au Canada me demandait pour quoi mon pays est connu, j'aimerais pouvoir répondre : 'Je pense que le Canada est célèbre pour ses relations pacifiques, à l'intérieur comme à l'extérieur.' »

Manitoba

« Nous pensons qu'il faudrait adopter une loi pour que tout le monde fasse un voyage au Québec. Il est facile de craindre ce que l'on ne connaît pas, mais on ne peut avoir peur d'un visage souriant ou d'une poignée de main... »

Un résident de Wainwright, qui s'est rendu à Marieville, dans le cadre d'un échange parrainé par le Forum

Les participants ont dit maintes fois, et avec ferveur, au Forum que l'insuffisance de leurs connaissances les empêche de découvrir d'autres régions du pays et leurs concitoyens qui y vivent, et que c'est en nous connaissant mieux nous-mêmes que nous pourrions résoudre nos problèmes de manière consensuelle. Certains demandent que l'enseignement de l'histoire du Canada devienne obligatoire dans toutes les écoles. Ils tiennent le système éducatif et les médias largement responsables de leurs lacunes dans ce domaine.

« Je suis atterré de constater l'ignorance de notre histoire qui sévit chez beaucoup de nos adolescents. Comment les gens pourraient-ils prouver fierté et loyauté à l'égard de quelque chose qu'ils connaissent si mal? »

Toronto

« Peut-être, lorsqu'on se décidera enfin à récrire les manuels d'histoire de ce pays, afin qu'on y parle de nous et de tout ce que nous avons apporté au Canada, les gens commenceront-ils à comprendre que nous ne sommes pas un problème, que nous sommes des êtres humains. »

Un participant autochtone à la télé-tribune de Whitehorse

Nombre de participants, surtout les Canadiens de fraîche date et ceux qui ont beaucoup voyagé, reconnaissent et apprécient la réputation dont jouit le Canada dans le monde.

« Comment pourrait-on ne pas être optimiste quand on vit dans un pays envié du monde entier? Il est incompréhensible que certains Canadiens rêvent de le détruire. »

Alberta

« Les Canadiens sont généralement respectés partout dans le monde. Leurs valeurs et idéaux se reflètent dans les

politiques et activités internationales de notre pays et sont souvent chaleureusement loués et appréciés à l'étranger. »

Un groupe de discussion formé par des Canadiens vivant à Lagos, au Nigeria

Beaucoup voient dans les coupures budgétaires imposées à la Société Radio-Canada et Via Rail une certaine indifférence à l'égard des symboles nationaux. Celles-ci, ajoutées aux changements d'unité de la GRC, où le port du turban est désormais autorisé, et aux réductions de service opérées par Postes Canada, témoignent de ce que le gouvernement néglige ou détruit activement les institutions qui devraient contribuer à l'unité canadienne.

« On m'enlève mon pays. Je vois des coupures dans le réseau de communications dont ce pays a besoin pour se parler à lui-même. Radio-Canada se meurt, Via Rail dépérit et il est question de jeter la culture sur la table des négociations avec le Mexique. »

Toronto

« Les Postes sont la seule présence fédérale dans notre localité. Il faut conserver des liens si l'on veut garder le pays entier. L'un de ces liens devrait être une Poste fédérale. »

Saskatchewan

En dehors du Québec, la grande majorité des citoyens qui ont parlé au Forum souhaitent un gouvernement central fort qui saura agir résolument pour guérir les maux économiques du pays, unifier ses citoyens et réduire les divisions et la discorde entre groupes ou régions. Ce n'est pas qu'ils ne soient pas attachés à leur province ou région, mais leur fidélité envers le Canada l'emporte.

Ailleurs qu'au Québec, un petit nombre de participants ont préconisé un renforcement des régions au détriment du pays dans son ensemble.

« Il nous faut un gouvernement central fort, qui sache percevoir le bien commun au-delà de toutes les petites querelles régionales. »

Nouveau-Brunswick

« Ce serait une grave erreur que d'affaiblir les pouvoirs actuels d'Ottawa sans réfléchir pleinement à toutes les ramifications (...) Il ne faut pas amoindrir les pouvoirs fédéraux, plutôt les renforcer et même les élargir, si possible. »

Ontario

Nous laissons le mot de la fin sur l'identité et les valeurs canadiennes à un citoyen de Braeside, en Ontario :

« Nous sommes pour l'humilité, l'égalité et la tolérance. Nous sommes les 'Américains tranquilles'. Assemblage de minorités, nous essayons et réussissons la plupart du temps à vivre ensemble dans l'harmonie, même si ce n'est pas toujours facile. Le monde extérieur sait nous décrire mieux que nous n'en sommes capables nous-mêmes. C'est peut-être dû au fait que la remise en question perpétuelle de notre identité fait partie de notre identité. Oh oui, les Canadiens ont une identité. En fait partie notre croyance que nous avons tous un droit égal d'être différents. »

2 Le Québec et l'unité canadienne

En 1965, la Commission royale sur le bilinguisme et le biculturalisme lançait une mise en garde, estimant que le pays traversait la plus grave crise de son histoire. En 1979, le Groupe de travail sur l'unité canadienne réitérait l'avertissement et l'amplifiait disant que le Canada était entré dans une phase encore plus grave et plus critique.

Cette fois, en 1991, ce ne sont pas les élites, les universitaires, les gens d'affaires, les politiciens et les journalistes qui nous parlent de crise, ce sont les gens, Monsieur et Madame Tout le monde, d'un bout l'autre du pays.

« ... si les Canadiens anglais n'ont pu se résoudre ne serait-ce qu'aux concessions minuscules et défensives de l'Accord du lac Meech, comment pourraient-ils accepter une modification substantielle de la Constitution actuelle? »

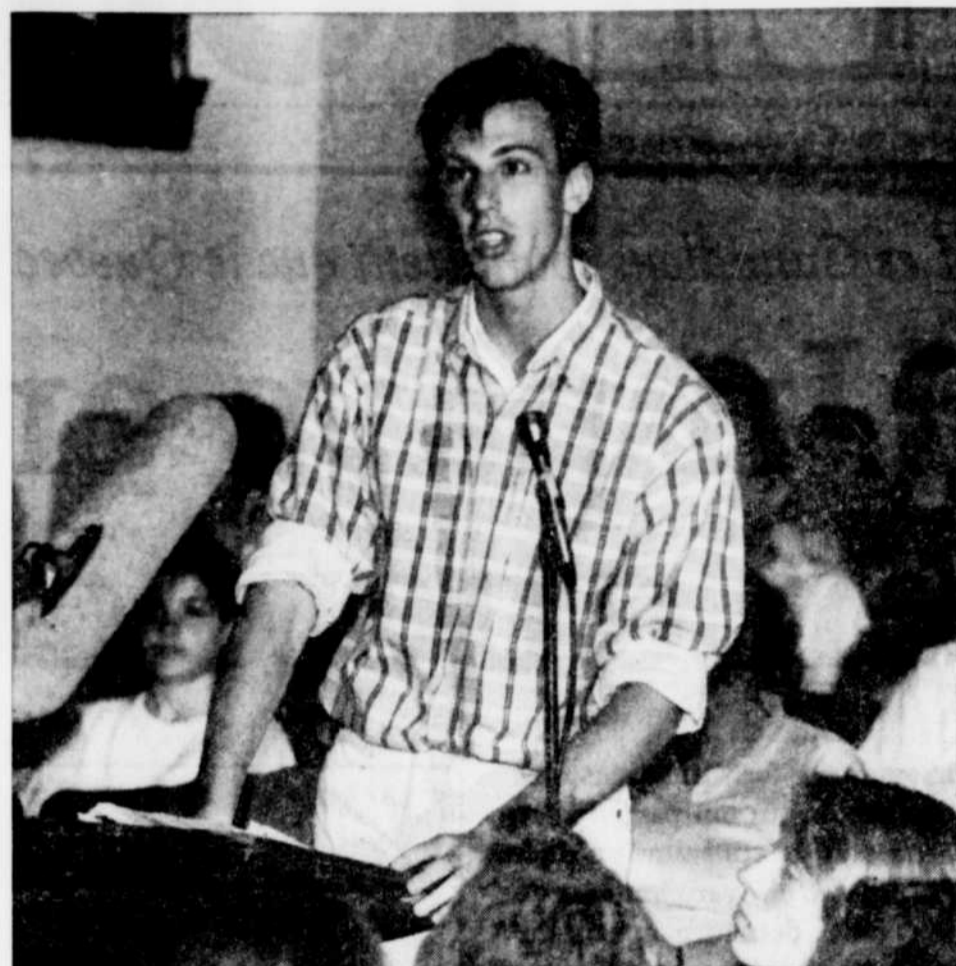
Québec

« Je ne veux pas de la séparation. Comme me l'a dit ma femme canadienne-française, avec des larmes dans les yeux : 'Ne me dis pas que j'aurai besoin d'un passeport pour aller voir ma famille.' »

Nouveau-Brunswick

« Le Canada ne peut pas être sauvé : depuis le début il y a une différence de perception - le Québec se voit comme un demi, le Canada le voit comme un dixième (...) L'avenir du Québec ne doit pas se décider à Terre-Neuve - ou au Manitoba (...) Le Québec n'est pas une région, c'est une nation »

Groupe de discussion au Québec



Jason Westrate, étudiant, s'exprime à Gananoque, Ontario

Pour la plupart des participants ailleurs qu'au Québec, il ne faut pas acheter le maintien de la province dans la Confédération au prix de la destruction ou de l'atteinte à ce qu'ils chérissent le plus. Ils sont conscients de la possibilité réelle que le Québec se sépare.

« Cette lettre émane d'un Canadien qui préférerait vivre en harmonie à côté d'un Québec étranger, amical, plutôt qu'avec une province mécontente et réticente. »

Colombie-Britannique

« Cessons de parler dans la vague de souveraineté-association jusqu'à ce que tout le monde sache ce qu'elle représente. Les politiciens du Québec ont amené les Québécois à croire qu'ils pourront survivre en tant qu'État séparé avec tous les avantages de l'appartenance au Canada, sans connaître aucun des problèmes associés à l'indépendance. Que l'on fixe les conditions maintenant, afin que tout le monde sache bien ce que signifie la séparation véritable. »

Ontario

« Je veux que le Québec reste dans la Confédération, mais comme un égal, pas comme un supérieur. L'avidité et l'égoïsme du Québec me troublent. Si le Québec se sépare, il ne faut pas qu'il ait de souveraineté-association, ni d'union économique, ni de monnaie commune. Si le Québec fait éclater le pays, il deviendra un ennemi, et l'on ne fréquente pas ses ennemis. »

Colombie-Britannique

« ... si le Québec se sépare, cela devrait se faire à l'amiable, mais sans maintenir d'attaches. Je n'arrive pas à croire que nous puissions réaliser des progrès avec une monnaie commune. Le Canada devrait pouvoir maintenir un couloir à travers le Québec et avoir librement accès à la voie maritime du Saint-Laurent. »

Île-du-Prince-Édouard

Les participants au Forum se disent souvent disposés à reconnaître le particularisme culturel et linguistique du Québec. Ce qu'ils éprouvent toutefois de la difficulté à accepter, c'est que le gouvernement provincial du Québec tire de la différence culturelle des pouvoirs spéciaux tels que l'on aurait deux définitions différentes des droits et obligations attachés à la citoyenneté canadienne. Le fait français au Canada, représenté dans une large mesure par le Québec, est vu par nombre de participants comme l'une des caractéristiques qui distinguent notre pays. Ceux qui l'apprécient le plus sont également les plus attristés à la perspective de perdre le Québec.

« La plupart des gens avec qui j'en ai parlé ne veulent pas d'un pays divisé. Ils ne nient pas non plus aux Québécois le droit de préserver

leur langue et leur culture. »

Ontario

« Rendons donc obligatoire pour tous les Canadiens, à tout le moins, de bien connaître l'anglais et le français, vraiment bien... Combien nous serions fiers d'être différents des Américains. Combien ce serait amusant de pouvoir nous écouter raisonner et déraisonner. »

Colombie-Britannique

« Je ne peux plus imaginer le Canada sans le Québec que la Nouvelle-Écosse sans le Cap-Breton. Le Québec représente un gros morceau de mon âme culturelle de Canadien. »

Nouvelle-Écosse

« Le Québec doit faire partie du Canada pour toujours. Perdre le Québec serait à peu près aussi grave que de perdre ses jambes. La langue française fait partie intégrante de notre patrimoine. Tant pis si les autres Canadiens ne savent pas ce que signifient 'sud' et 'nord'. »

Lettre de Colombie-Britannique

« Il y a le Québec qui n'arrête pas de dire 'moi, moi, moi', le Canada anglais qui n'arrête pas de dire 'moi, moi, moi', et d'autres groupes culturels qui font de même. Personne ne dit 'nous'. »

Un élève de la Colombie-Britannique

Une écrasante majorité des participants pensent que la séparation du Québec aurait une incidence néfaste sur le Québec et sur le reste du Canada. Les minorités francophones ailleurs qu'au Québec s'inquiètent beaucoup de la place qui leur reviendrait dans un Canada sans Québec. Les Québécois anglophones, qui sont nombreux à appuyer les aspirations culturelles et linguistiques des francophones, ont des préoccupations analogues quant à leur avenir advenant la séparation du Québec.

« C'est peut-être psychologique, mais le Canada sans le Québec serait exposé encore plus à l'érosion, la dissipation et aux dissensions régionales. »

Yukon

« Les francophones hors Québec seraient encore plus une minorité qu'à l'heure actuelle. Nous devons lutter pour ne pas être assimilés. C'est très inquiétant pour les Acadiens du Nouveau-Brunswick - nous avons tout à craindre d'une union avec les autres provinces maritimes. »

Nouveau-Brunswick

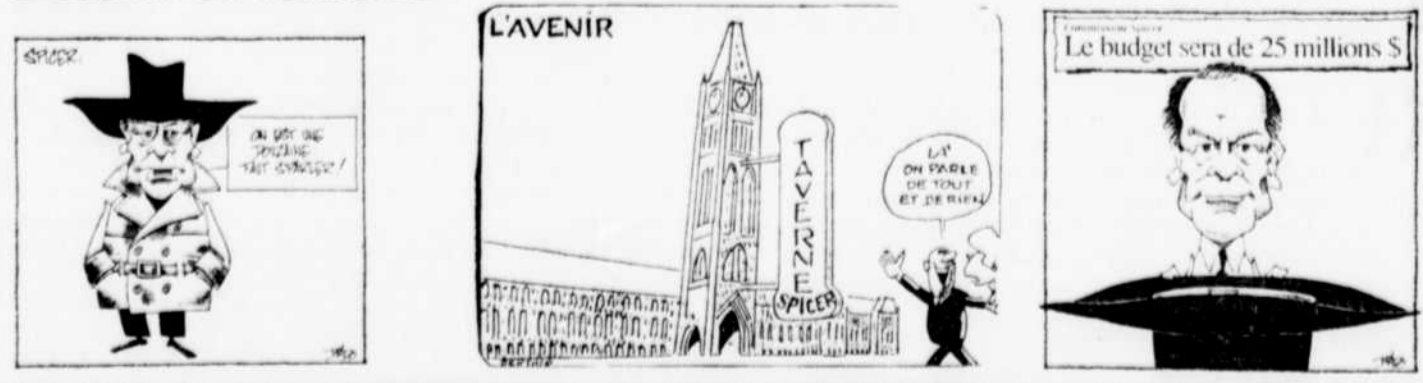
« ... nous craignons que si le Québec se séparait, notre pays soit avalé par les États-Unis. »

Ontario

3 Les peuples autochtones

Le guide de discussion du Forum invitait

Dessins et desseins



les participants à se prononcer sur trois questions : les rapports entre les autochtones et les non-autochtones, le règlement des revendications territoriales et l'accès à l'autonomie politique.

Les revendications et les aspirations des autochtones comptent toutefois parmi les questions qui ont suscité le plus de préoccupations et donné lieu à une quasi-unanimité chez les citoyens qui se sont adressés au Forum.

«Quand on pense qu'à Oka, le drame a été déclenché par quelqu'un qui voulait aménager un terrain de golf à un endroit où il y a des sépultures indiennes! Si on ne respecte pas les Indiens plus que cela, c'est que quelque chose ne va pas.»

«La question des droits des autochtones est la preuve que le racisme est profondément ancré dans notre société.»

Bien que le Forum n'ait entendu qu'un petit nombre d'autochtones, ceux-ci ont exposé par des propos chargés d'émotions et convainquants les conditions économiques et sociales effroyables qu'ils connaissent.

«Je suis un 'problème' depuis que je suis né (...) Il est temps que nous récrivions les livres d'histoire afin que nous soyons inclus, afin que les gens comprennent que nous ne sommes pas un problème - nous sommes un peuple qui a un riche passé.»

«Nous, autochtones, ne voulons pas perdre nos droits autochtones. Nous voulons participer à l'amélioration de la Constitution. Nous voulons nous occuper de revendications territoriales et amener les gens à s'intéresser aux questions et aux préoccupations proprement autochtones. Les autochtones devraient avoir leur propre commission et réviser la Loi sur les Indiens.»

Plusieurs ont tracé des parallèles entre la situation des autochtones et celle du Québec.

«S'il y a un groupe 'distinct', c'est celui des peuples autochtones du Canada. Nos peuples autochtones s'offensent de ce que les Québécois soient considérés comme une nation fondatrice, et je dois avouer que je trouve extraordinaire qu'il n'en soit pas de même pour les Indiens.»

#### 4 Les langues officielles

Les avis des participants au Forum sur la coexistence du français et de l'anglais au Canada sont partagés. La majorité d'entre eux s'opposent farouchement à la façon dont la politique des langues officielles est appliquée mais une minorité importante, souvent les mêmes, se félicitent que la population canadienne soit composée de deux groupes linguistiques différents qui, disent-ils, confèrent encore plus de particularité au pays.

Il faut faire une distinction entre les changements que les citoyens aimeraient voir apporter à l'application de la politique et la valeur qu'ils attachent au bilinguisme en tant qu'objectif personnel, pour eux-mêmes ou pour leurs enfants.

Un participant de Manotick, en Ontario, a résumé le dilemme en ces termes :

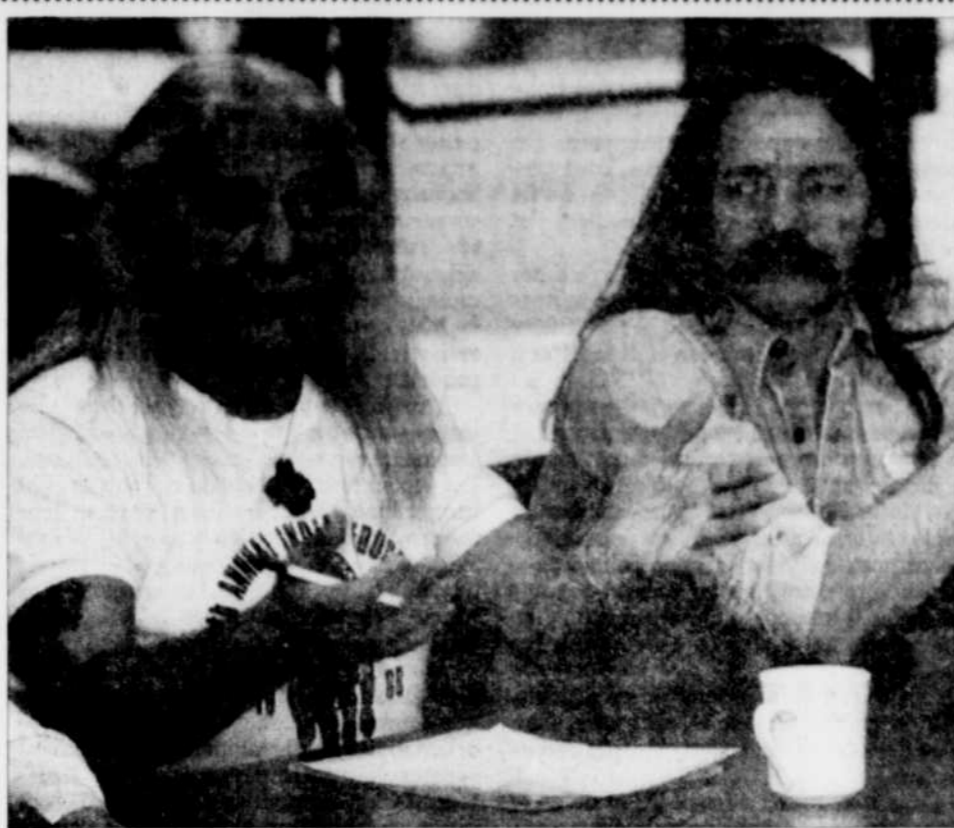
«Ce devrait être un atout de posséder deux langues, mais l'administration du 'bilinguisme officiel' a fait d'un atout potentiellement merveilleux et unificateur quelque chose de nuisible, qui engendre la division»

Quant aux adversaires du bilinguisme, voici ce qu'il pensent :

«Le bilinguisme a échoué. Le Québec devrait préserver les droits en matière d'utilisation de la langue française sur son territoire. Le reste du Canada est et demeurera anglais. Nous n'avons plus les moyens de financer cette politique.»

«Je ne pense pas que le français doit être protégé au Québec seulement. C'est une des deux langues nationales du Canada et c'est un des facteurs de l'identité canadienne (...) Il faut de la tolérance de part et d'autre.»

L'utilisation faite par le gouvernement du Québec de la clause dérogatoire, dans le but de soustraire sa politique linguistique aux dispositions pertinentes de la Charte canadienne des droits et libertés, a été



Des sans-abri dans une discussion de groupe à Vancouver

vivement critiquée. «J'aimerais que le Canada soit bilingue, mais je ne voudrais pas voir le bilinguisme imposé dans des régions où il n'y a pas de francophones. Je pense par ailleurs que l'affichage devrait se faire dans les deux langues au Québec.»

«L'antipathie canadienne envers le Québec est largement imputable à la charte de la langue du Québec.»

«Dans les années 1970, le Canada anglaise a tendu la main au Québec pour l'apaiser, et c'est ainsi que naquit le bilinguisme officiel. L'histoire du bilinguisme officiel des 25 dernières années est l'histoire d'un échec, et aujourd'hui le Québec s'en fout et est en train de préparer le terrain pour sa séparation définitive.»

#### 5 La diversité culturelle

Les citoyens ont dit au Forum que la grande diversité ethnique et culturelle de la population canadienne constitue un de ses principaux attraits. Par contre, la façon dont notre politique multiculturelle est appliquée essuie de sévères critiques.

L'énorme majorité des participants nous ont rappelé que, pour édifier un pays uni, il convient de mettre l'accent sur nos traits communs plutôt que de nous accrocher à nos différentes origines. Nombre d'entre eux voient dans le financement du multiculturalisme un exemple de la tendance du gouvernement à attiser les discordes au lieu de promouvoir l'unité.

«Le multiculturalisme est une source de division en soi (...) nous passons beaucoup trop de temps à nous différencier et pas assez à cultiver notre identité nationale.»

«D'une façon générale, il est bon d'être fier de son héritage culturel. La mosaïque que nous formons est un des traits caractéristiques de notre pays, qui nous

différencie du creuset américain. Il faut célébrer l'art, la musique ainsi que les traditions culturelles et ethniques, comme au Folklorama de Winnipeg. Nous devons toutefois rester Canadiens avant tout et cultiver cette identité par le biais de l'éducation et par l'organisation de manifestations culturelles. Il faut nourrir ce sentiment d'appartenance pour ne pas oublier qui nous sommes.»

«Notre groupe est convaincu qu'il faut s'efforcer de préserver la diversité culturelle dans notre pays et qu'il faut tolérer la spécificité ethnique. Il trouve, par contre, que (...) c'est aux groupes minoritaires qu'il appartient de promouvoir leur propre langue et leur culture à la maison et dans leur milieu culturel. À notre avis, la promotion de ces différences ethniques, culturelles et linguistiques NE DEVRAIT ABSOLUMENT PAS SE FAIRE À COUPS DE SUBVENTIONS GOUVERNEMENTALES.»

«Ce n'est pas dans les rituels visibles ni dans la langue que réside la véritable culture; c'est plutôt une philosophie personnelle de la vie. L'État ne devrait pas contribuer au financement d'activités multiculturelles, car c'est une source de discorde qui compromet l'unité du pays.»

«Mes origines se situent en Europe du Nord—Allemagne, Russie, Danemark et Angleterre—et je ne suis pas venu au Canada avec l'idée de m'accrocher à ce passé, mais plutôt avec celle de faire mon possible pour devenir Canadien.»

#### 6 L'économie canadienne

Les participants au Forum ont exprimé un sentiment d'insécurité profonde devant la conjoncture et les perspectives économiques du Canada. Bon nombre n'acceptent pas les bouleversements causés par des mesures dictées par les forces du

marché international. Pour la grande majorité, les citoyens n'ont aucun contrôle sur les facteurs économiques, mais c'est l'État qui doit créer un climat économique propice à leur prospérité et à celle de leur famille.

«Ce qui préoccupe les gens dans l'immédiat, c'est de savoir s'ils auront un emploi demain, ce sont les taxes et les impôts, ainsi que la qualité de la vie dans leur région. Le bricolage constitutionnel n'est pas une de leurs priorités.»

«Avec toutes ses richesses, le Canada devrait être le pays le plus prospère du monde, mais il accuse un recul économique de plus en plus marqué. Cette régression est due à son sous-développement industriel qui vient de ce que le Canada n'a jamais été un pays uni, bien géré, et qu'il constitue la somme de dix pays différents, partiellement sous-développés et à moitié indépendants, qui sont souvent déchirés par des querelles et qui vivent au-dessus de leurs moyens à coups d'expédients politiques. S'il existe un certain 'libre-échange' entre le Canada et les États-Unis, aussi douteux soit-il, il n'y en a toujours pas à l'intérieur du pays.»

Dans les régions autres que l'Ontario et le Québec, beaucoup de participants trouvent que les décisions officielles à caractère économique sont motivées par les besoins du centre du pays.

«La récente politique fédérale de crédit cher est un exemple. Elle visait lutter contre l'inflation. Où y avait-il de l'inflation? En Ontario. Y avait-il un problème d'inflation dans les provinces de l'Ouest ou dans les Maritimes? Non. Les résidents de ces provinces ont-ils dû payer des taux d'intérêt élevés? Oui.»

Dans le contexte économique, c'est la question du déficit qui revient le plus souvent. En sus de la réduction du déficit, sujet de préoccupation générale, les participants ont recommandé de limiter les dépenses gouvernementales et de rééquilibrer le budget.

«Le Canada est un pays riche, assez riche pour aider les autres encore plus qu'à l'heure actuelle. Nous avons toutefois contracté des dettes monumentales, tant à l'échelle collective qu'individuelle.»

#### 7 Le leadership et la démocratie

Un des messages dominants, c'est que les participants ont perdu confiance à la fois dans le régime et dans leurs dirigeants.

«Le sectarisme politique a provoqué une réaction d'hostilité de la part du Québec et divisé le pays. Les partis politiques ont faussé les perceptions des Québécois : 'Dites-leur tout ce qu'ils veulent entendre, l'essentiel c'est qu'ils votent pour nous. Dites au Québec qu'il est différent du reste du Canada et que notre parti est le seul à pouvoir défendre ses intérêts'. Les politiciens ont dressé les Québécois contre le reste du Canada et, dans une mesure moindre, les régions les unes contre les autres.»

«On n'arrivera pas à nous faire croire qu'il suffit de trouver la bonne formule pour que tout aille bien. Nos dirigeants

politiques ont failli; ils n'ont ni vision, ni légitimité.»

«Nos représentants se comportent d'une façon épouvantable au Parlement; on dirait des enfants indisciplinés. Ils se comportent comme de mauvais garnements, n'ont aucune retenue et ne cessent de se quereller entre partis. Pourquoi ne se serrent-ils pas les coudes et n'exploitent-ils pas leurs meilleures idées?»

«Il y a un vide politique : les gouvernants n'ont aucune vision précise, aucune suite dans les idées, aucune notion de notre destin national; les pots-de-vin, la corruption et l'incompétence dominent une bureaucratie alourdie ...»

Le désenchantement des Canadiens à l'égard de leurs dirigeants actuels est très net — surtout pour ce qui est du gouvernement, mais aussi de l'opposition et des partis provinciaux. Des voix s'élèvent de partout au pays :

«C'est par un acte de volonté que nous resterons unis et Mulroney n'a pas cette volonté. Nos gouvernants fédéraux ont provoqué un sentiment de méfiance et d'aliénation comme on n'en avait encore jamais vu.»

«Tout le monde s'accorde à dire que Brian Mulroney devrait démissionner. Il faudrait avoir recours aux référendums au Canada, pour permettre aux citoyens de participer. Il ne faut plus jamais que des négociations se déroulent dans le secret comme ce fut le cas au lac Meech.»

«Le gouvernement est seul responsable du sentiment généralisé de désunion qui règne au Canada. La façon dont il essaie de régler les problèmes qui compromettent l'unité canadienne est déplorable.»

«Ce sont les politiciens, et surtout notre premier ministre, qui n'ont pas compris le message, et ils ne veulent pas l'entendre. Le premier ministre fera des pieds et des mains pour réaliser la décentralisation, même si cela provoque l'éclatement du pays (...) Le plus inquiétant, c'est que ce scénario qui prévoit l'octroi de pouvoirs plus étendus aux provinces, ne déplaît pas du tout à bien des premiers ministres provinciaux.»

Nombre de participants ont dit au Forum que les médias portent une lourde responsabilité quant aux difficultés et aux problèmes auxquels le Canada se trouve confronté du fait qu'ils ne s'efforcent pas suffisamment de donner des informations de base fiables et ne nous donnent pas de nous-mêmes une image constructive.

«Les médias nous ont fait beaucoup de tort en montant en épingle le sentiment séparatiste au Québec et le lac Meech. Les médias ont versé dans l'exagération et dans le sensationnalisme.»

Ce sont les élèves d'une classe du secondaire, premier cycle, de la Saskatchewan, qui nous donnent le mot de la fin :

«Nous pouvons essayer d'inciter les adultes à nous écouter et leur dire ce que nous pensons; cela les fera peut-être réfléchir et ils cesseront de ne penser qu'à eux. Peut-être que pour une fois le premier ministre et tous les gens importants nous écouteront et que le Canada y gagnera.»

Albertans discuss Canada's future in restaurant in Manyberries, Alberta



Les commissaires: Keith Spicer, président, Richard Cashin, Carole Corcoran, Fil Fraser, Thomas Kierans, James Maikin, Robert Normand, Raymond Sirois, Roger Tassé, Susan Van De Velde, Elsie Wayne, Helena Zukowski.

### CE QUE NOUS AVONS ENTENDU

« On m'enlève mon pays (...) Radio-Canada se meurt, Via Rail déperit et il est question de jeter la culture sur la table des négociations avec le Mexique. » Toronto

Spicer: suite de la page 1

de réalisme, une petite musique d'espoir. Les observations qui suivent ne traduisent que mes opinions personnelles, au-delà du consensus de notre groupe.

Au cours du printemps, j'ai constaté qu'une prise de conscience de soi anglophone, plus réfléchi et plus authentique, est en train de surgir et de grandir rapidement. J'y discerne une assurance nouvelle des anglophones et, entre autres promesses, l'esquisse d'un échange plus franc et plus ouvert avec le Québec.

Ce mouvement, les gouvernants pourront le canaliser vers des positions constructives dans lesquelles les francophones du Québec, comme les Canadiens anglophones, se reconnaîtront.

Les Québécois s'entendent probablement plus facilement avec un Canada anglophone plus sûr de lui, plus cohérent et mieux campé sur ses principes qu'avec la constellation de juridictions et de positions «canadiennes anglaises» qui ont rendu notre système politique si distrayant pour les politiques, si payant pour les avocats et si déroutant pour nous tous.

Du côté francophone, on distingue à la fois une grande confiance dans le Québec—intéressée par plus de circonscription et d'ouverture d'esprit qu'on ne le croit à l'extérieur—et une grande inquiétude des communautés francophones ailleurs au Canada.

Un Québec culturellement fort n'est pas quelque «exigence nouvelle», comme certains le pensent, ni contraire au bilinguisme fédéral officiel. Le Québec et le bilinguisme fédéral—sans parler de quelques services provinciaux bilingues en dehors du Québec—sont, et ont toujours été, les deux faces de la même médaille: l'instauration, dans la pratique, du fair-play au profit de tous les citoyens parlant nos deux grandes langues de travail, le français et l'anglais.

Mais c'est le Québec qui est au cœur de la question. Le Québec est la seule entité en Amérique du Nord où les francophones peuvent se sentir complètement libres, respectés et protégés. Là, parce qu'ils sont en majorité et contrôlent les institutions clés, ils peuvent défendre la saine prédominance de leur langue et de leur culture—celle-ci étant entendue au sens le plus large, englobant toutes les façons qu'ont les Québécois d'être eux-mêmes.

Cela, ils le peuvent déjà dans une très large mesure à l'intérieur de la structure canadienne actuelle; et ils le pourront pleinement dans un Canada renouvelé.

La vitalité des communautés francophones ailleurs au Canada ne dépend pas seulement de leurs propres efforts et de la compréhension des gouvernements provinciaux. Elle repose aussi sur les piliers jumelés que sont la politique linguistique fédérale—dont les défauts d'application sont réparables—et un Québec culturellement fort. Tous deux ont besoin de l'appui ferme et non équivoque du gouvernement fédéral.

A mesure que les Québécois et leur vingt millions d'alliés—souvent réticents et même parfois irascibles—du Canada anglophone comprennent mieux cette nécessité dans le contexte nord-américain global, je pense qu'ils se rejoindront plus souvent sur la même longueur d'onde. Et c'est là le point de départ obligé de toute nouvelle entente durable.

Nous avions réservé une place de choix aux autochtones dans notre consultation. Les Premières nations, loin de poser seulement un défi moral et un «problème» au Canada, doivent faire partie intégrante de toute solution.

Premièrement, parce qu'elles peuvent nous aider à sentir cet immense territoire que nous partageons et nous apprendre à le respecter. Deuxièmement, parce que les autochtones tendent à aborder les différends d'une manière plus consensuelle, moins conflictuelle, une approche que nos politiciens seraient bien inspirés de suivre. Enfin, avec leur culture riche et variée, les peuples autochtones peuvent inscrire notre vie et notre destinée au Canada dans une dimension spirituelle plus profonde.

En ce qui concerne la réforme constitutionnelle, j'exhorterais le gouvernement à reconsidérer son rejet d'une assemblée constituante, sous quelque forme que ce soit, ou d'un processus similaire qui permette aux citoyens de se sentir partie prenante à l'élaboration de la Constitution. Le gouvernement devrait, au contraire, encourager au sein du public un débat, sur la base d'une meilleure information des citoyens, concernant les avantages et les inconvénients de cette idée, et les diverses formes concrètes qu'on pourrait lui donner. La forme retenue, quelle qu'elle soit, devrait être assortie de la garantie inviolable que ni le Québec, ni aucune région, puisse être écartée par des votes majoritaires: un consensus extrêmement grand devrait être une règle impérative.

Nombre de Canadiens, particulièrement en dehors du Québec, s'interrogent sur tel ou tel aspect essentiel de cette approche, tout en la trouvant attrayante.

C'est aussi mon cas, estimant que, ce faisant, on pourrait au moins cerner les principes d'une nouvelle constitution avant sa rédaction finale. Et cette méthode pourrait conférer à la loi fondamentale davantage de crédibilité que n'en permet le discrédit dont souffre le système politique actuel.

Je pense également que, si nous par-

venons à élaborer une nouvelle constitution, elle devrait être soumise d'une façon ou d'une autre à la ratification du peuple. Une telle consultation pourrait prendre la forme d'un référendum, exigeant de fortes majorités d'avis favorables au Québec et dans toutes les régions; ou encore la forme d'un forum des citoyens qui serait manifestement non-partisan et procéderait à une consultation plus complète.

Deux mises en garde: un tel processus devrait être précédé par une négociation des plus exhaustives et être conçu de telle manière qu'il nous unisse plus qu'il ne nous divise.

Le Sénat. Une assemblée législative non-élue, telle que notre Chambre haute, est un affront à la démocratie. Le comportement scandaleux de certains sénateurs, ces dernières années, n'a pas seulement éclaboussé les nombreuses personnes de qualité qui siègent dans cette enceinte; il a ébranlé aussi la foi des Canadiens dans tout le régime politique.

Je suis partisan d'une étude sérieuse de formules telles qu'un Sénat «triple E» (élu, efficace et à représentation égale) ou, peut-être mieux encore, quelque variante du Bundesrat allemand—chambre haute de type «Conseil des provinces»—dont les chefs de gouvernements provinciaux et leurs principaux ministres seraient membres d'office.

À défaut d'une réforme fondamentale, je pense, comme mes collègues, qu'il faut abolir le Sénat.

Le Yukon et les Territoires du Nord-Ouest restent notre dernière frontière. Il faut que la voix de leurs habitants soit mieux entendue à Ottawa et à la table des négociations constitutionnelles. Nous devons apprendre à mieux connaître les défis, le potentiel et la culture du Nord et faire en sorte que, dans l'imaginaire des Canadiens, le Nord devienne symbole d'unité. Notre pays, c'est l'hiver...

Pour ce qui est du premier ministre, je considère que notre consensus des commissaires traduit insuffisamment la colère dont il est le cible, et n'en analyse pas suffisamment les raisons ni la signification.

Je trouve que notre rapport présume un peu trop facilement qu'être premier ministre et vilipendé vont de pair; et, de la même façon, il traite un peu trop allègrement le premier ministre comme juste un «politicien parmi d'autres» qui méritent des reproches.

Qui possède un grand pouvoir doit assumer la responsabilité de ce qu'il en fait. Aujourd'hui, le pays vote le premier ministre aux gémonies. Il se trouve que je le respecte bien plus que ne le font beaucoup d'autres, mais je considère néanmoins que notre version consensuelle minimise le mécontentement dont il est l'objet.

Je me dois d'ajouter que le premier ministre—même lorsque la transparence de notre processus ne lui permettait plus d'ignorer que notre rapport s'en prendrait à lui et à plusieurs de ses politiques—a tenu la parole qu'il m'avait donnée, à savoir que notre rapport serait universellement distribué aux Canadiens.

En ce qui concerne l'environnement, je suis partisan d'en faire l'une de nos grandes priorités nationales, en équilibre raisonnable avec les besoins économiques légitimes des Canadiens. Les politiques et mesures de contrôle devraient protéger les éléments vitaux que sont l'air et l'eau; les ressources renouvelables comme les forêts; les sites historiques; et les espèces menacées.

Un dernier mot sur le Forum lui-même. Le gouvernement a dû le constituer en catastrophe, et lui a imposé une structure peu maniable. La tâche du Forum n'a pas été facilitée et il en a éprouvé d'autant plus de mal à prendre ses distances par rapport au gouvernement. L'autome dernier, la situation exigeait peut-être que le gouvernement lui mette le pied à l'étrier. Toutefois, idéalement, tout nouveau forum des citoyens devrait être créé, géré et financé par les citoyens eux-mêmes.

Une impression personnelle, enfin, que je crois partagée par la plupart de mes collègues, sinon tous.

Avant sillonne le pays dans tous les sens, arpente l'asphalte des grandes villes et la terre des campagnes les plus reculées, rencontré des gens de toutes origines et conditions, j'ai perçu chez les Canadiens une grande communauté de valeurs et d'idéaux. Tous, nous avons suffisamment en commun pour nous lier beaucoup plus fortement qu'aujourd'hui.

Quels sont ces valeurs et idéaux? La liberté et la dignité dans la diversité, sans exclusive d'aucune culture ou race; une démocratie sourcilieuse; la solidarité sociale; une société ordonnée où l'on peut vivre en sécurité; un environnement propre; la notation, tacitement admise, de «Nord»; un rôle de pilier de la paix, plus indépendant, dans un monde toujours plus interdépendant; le droit d'aimer ce pays un peu, beaucoup, passionnément... ou pas du tout. Ou comme le disait Yvon Deschamps dans un tout autre contexte: «N'importe où, n'importe quand, n'importe comment, n'importe combien».

Le Canada est en proie à des crises jumelles, l'une structurelle, l'autre, plus profonde et plus délicate, spirituelle. La malédiction de notre système politique aura été de privilégier la structure encore et toujours—et l'on s'étonne ensuite que nul n'ait vu autre chose dans le Canada que des formules d'amendement.

Nous sommes aujourd'hui plongés dans une crise spirituelle telle qu'il nous faut trouver, très vite, des structures nouvelles avec l'espoir qu'elles dureront très longtemps. De l'écoute de milliers de Canadiens, dont certains se sentaient tellement aliénés qu'ils refusaient le nom même de Canadien, j'ai tiré quelques conclusions:

- Les citoyens réclament qu'on les écoute d'abord, puis que les gouvernements gouvernent avec vision et courage, au lieu de le faire à coup de sondages d'opinion et de se livrer à des jeux partisans stériles;
- Pour peu que nos dirigeants fassent preuve de bon sens, d'imagination, de générosité et de beaucoup de courage, ils sauront donner forme pratique et équitable aux espoirs d'avenir de la plupart des Canadiens, quelles que soient les structures requises pour cela;
- Nous tous—citoyens comme politiciens—devons faire notre part en prenant personnellement la responsabilité et l'initiative de poursuivre le dialogue entre tous les Canadiens;
- Nous tous devons profiter de ce dialogue pour écouter, apprendre et, au besoin, faire ce qu'il y a de plus difficile au monde: changer d'avis.

Ce pays se meurt d'ignorance et de notre refus obstiné d'apprendre. Avec leur suffisance paresseuse et cynique, nos responsables n'ont que trop longtemps ridiculisé, avec les qualificatifs de «simplistes» et «naïves», les solutions pratiques évidentes à ces problèmes: des possibilités de voyages et d'échanges largement ouvertes, par exemple, et un meilleur enseignement d'un minimum d'histoire commune.

Seule une remise en cause courageuse dans une perspective mondiale, une nouvelle façon de penser à cœur et esprit ouverts, peuvent transmuier la crise actuelle en promesse d'avenir. Sachant combien les hommes répugnent à changer, connaissant le conservatisme traditionnel des Canadiens et les stéréotypes néfastes qui passent aujourd'hui pour la vérité, cette remise en cause ne sera pas chose facile, loin de là.

Mais ce pays en vaut la peine. Le monde entier le dit et la plupart des Canadiens le pensent.

J'arrive à la fin de notre part dans cette tâche—qui n'est que le commencement d'un commencement—nettement plus optimiste. Les centaines de milliers de citoyens qui ont investi dans le Forum leur temps et leur énergie, leurs idées et leur créativité, se sont avérés moins moroses, cyniques et fermés que nous le craignons. Leurs positions n'étaient pas aussi polarisées, leurs lignes de bataille n'étaient pas des tranchées.

Il reste beaucoup à faire et maintes difficultés à surmonter. Nous pensons que notre travail esquisse à tout le moins des orientations que la plupart des Canadiens veulent voir notre pays emprunter. Après tout, il y a place pour tout le monde dans ce canot mythique qu'est le Canada, pourvu que nous sachions rouvrir nos esprits et respecter la dignité des autres à travers leur différence.

Je reste sceptique sur beaucoup de choses, mais pas sur le Canada. Je crois à ce que les gens nous ont dit: nous pouvons tous survivre ensemble, ici, dans cette contrée inimaginable. Notre génie pour le compro-

mis, qui a depuis longtemps fait ses preuves, peut et doit nous permettre—et nous permettra sans aucun doute—de nous adapter à des relations nouvelles entre nous, même d'une nouveauté étonnante.

Cette idée d'un Canada qui inspirerait l'humanité est magnifique. Elle mérite qu'on la défende avec beaucoup plus de flamme et de passion que n'en témoignait la majorité d'entre nous, même nos chefs politiques.

Quelle somme d'énergie, d'imagination, d'honnêteté et d'amour gaspillons-nous, oublieux de ce que le Canada représente pour le monde. De quelles réalisations ne serions-nous pas capables, pour nous-mêmes, nos enfants, le monde entier, si nous savions saisir l'occasion de la crise morale dans laquelle nous sommes plongés aujourd'hui pour amorcer une renaissance spirituelle.

Si nous décidons de saisir cet idéal, nos compromis mal ficelés pourront décevoir certains qui aimeraient, souvent pour d'excellentes et saines raisons, brandir drapeaux et oriflammes. Nous nous devons d'abord de rester fidèles à qui nous sommes réellement. Et aussi à tout ce que nous avons en commun: nos cœurs battent davantage à l'unisson que nos oreilles n'osent l'entendre.

Le poète Patrick Anderson a dit que le Canada est «le vent qui cherche un drapeau». Peut-être, un jour, si nous dominons nos peurs et apprenons à nous connaître comme de simples êtres humains, quelque brise du Nord trouvera notre drapeau—tous nos drapeaux—et nous rappellera cette élémentaire vérité: un pays commence et finit par son peuple.

## Ce que nous en pensons

# Les conclusions du Forum des citoyens

Dans cette partie, en caractères gras, les commissaires livrent leurs opinions et suggestions, toutes puisées dans les interventions des citoyens:

### L'IDENTITÉ CANADIENNE

Nous pressons le gouvernement de repenser et de rationaliser sa politique se rapportant à toutes les institutions et tous les symboles nationaux—surtout ceux qui ont trait aux communications ou qui ont une certaine valeur historique—afin de les mettre davantage à l'honneur et d'éviter que les Canadiens n'aient l'impression que le sentiment national se perd. Dans certains cas, le gouvernement pourrait se contenter de mieux expliquer ses décisions, dans d'autres il lui faudra peut-être modifier ses programmes. Mais puisque la perception est la réalité, le gouvernement ne peut plus ignorer le problème sans déstabiliser ni affaiblir encore davantage le sentiment d'appartenance à un Canada uni, surtout chez les anglophones.

Aussi suggérons-nous aux éventuels artisans d'une réforme de la Constitution d'examiner sérieusement l'a-propos d'un préambule qui consacrerait, en termes simples mais éloquents, notre passé, notre identité, nos valeurs et la vision d'avenir à laquelle les Canadiens souscrivent librement.

### LE QUÉBEC

Étant donné que les provinces sont entrées dans la Confédération à des conditions différentes et qu'elles font l'objet de dispositions constitutionnelles spécifiques, nous pensons que la conclusion d'arrangements spéciaux, correspondant à des besoins particuliers, est un principe fondamental du fédéralisme canadien. Ce principe pourrait s'appliquer, au besoin, à toutes les provinces.

Dans le contexte du Québec, si les Canadiens acceptent de privilégier l'équité en présence de certains besoins particuliers, ils pourraient, en dehors du Québec, accepter que le Québec dispose de la latitude et des moyens nécessaires pour être lui-même, autrement dit une société possédant son identité propre et occupant la place qui lui revient au sein de la famille canadienne renouvelée.

Nous reconnaissons, au nombre de ces besoins particuliers, l'importance capitale pour les Québécois de préserver leur langue et leur culture françaises. Nous reconnaissons par ailleurs que les Québécois anglophones jouissent de certaines garanties en matière de droits linguistiques dont ne bénéficient pas les Franco-Canadiens hors Québec, sauf au Manitoba, et au Nouveau-Brunswick où les garanties constitutionnelles vont encore plus loin.

Si l'on arrive à persuader les Canadiens d'accepter une réforme constitutionnelle qui aide le Québec à jouir d'une meilleure protection linguistique et culturelle, nous pensons que le Québec pourrait, à son tour, se montrer davantage disposé à remanier la Loi 178 qui est perçue comme une mesure discriminatoire dans les autres régions.

Nous pensons que les Canadiens souhaitent être mieux informés sur les conséquences que pourrait avoir, pour le Québec comme pour le reste du pays, l'éventuelle accession de cette province à l'indépendance. Nous sommes d'avis que les gouvernements fédéral et provinciaux, ainsi que le secteur privé, devraient faire le nécessaire pour que tous les Canadiens soient mis au courant de l'incidence d'une éventuelle accession du Québec à l'indépendance sur les plans économique, politique et social ainsi que sur nos relations avec l'étranger.

### LES LANGUES OFFICIELLES

Il est indispensable de procéder à un examen indépendant de la manière dont la politique des langues officielles est appliquée, afin de dissiper les malentendus, de la rendre juste et raisonnable. À défaut, le mécontentement grandissant du public risque d'entraîner son rejet en bloc et de porter un coup fatal au principe de l'égalité linguistique dans les institutions fédérales, qui devrait faire l'unité nationale. Cet examen devrait notamment avoir pour but de faire bien comprendre aux Canadiens quels sont les avantages et les conséquences de la politique des langues officielles et des activités qui en découlent, et de leur expliquer beaucoup mieux ses objectifs et méthodes. Il devrait également évaluer les efforts d'information déployés et se pencher sur toutes les préoccupations du public.

Nous pensons que tous les enfants devraient avoir la possibilité d'apprendre les deux langues officielles à l'école.

### LES PEUPLES AUTOCHTONES

Nous joignons notre voix à celle de la grande majorité des Canadiens pour exiger un règlement juste et rapide des revendications territo-

riales découlant des traits des Premières nations, afin de garantir, en harmonie avec leur environnement, leurs besoins linguistiques, culturels et spirituels.

Nous nous joignons à l'ensemble du peuple Canadien pour appuyer le principe de l'autonomie gouvernementale et pensons que les autochtones devraient être appelés à contribuer activement à sa définition et à sa mise en oeuvre.

Nous croyons que la Loi sur les Indiens, ainsi que le ministère des Affaires indiennes qu'il administre, devraient disparaître progressivement au fur et à mesure de la réalisation de l'autonomie gouvernementale.

Nous pensons que le Canada devrait reconnaître officiellement l'histoire et la contribution des peuples autochtones en tant que Premières nations du Canada.

### LA DIVERSITÉ CULTURELLE

Nous croyons qu'il faudrait réaffecter tous les crédits fédéraux consacrés à la promotion du multiculturalisme aux seules activités visant la familiarisation des immigrants avec la société canadienne, la lutte contre la discrimination raciale et la promotion de l'égalité. Le but premier du multiculturalisme devrait être d'établir une société d'accueil dynamique, ouverte à tous et, partant, d'encourager le vrai respect de la diversité.

Nous pensons que le gouvernement devrait élaborer des programmes d'information du public concernant la valeur et les avantages de la diversité culturelle, qui soient beaucoup plus clairs, audacieux et originaux et expliquent tant le réaménagement précédemment décrit que l'énorme contribution des communautés ethnoculturelles au Canada.

Nous pensons que les ministres provinciaux de l'éducation devraient maintenir certains cours d'initiation au patrimoine canadien, en s'échangeant peut-être davantage leurs manuels et méthodes, mais en les réservant aux écoliers immigrants du cycle élémentaire. Ces cours, destinés à faciliter l'adaptation des jeunes neo-Canadiens à la culture de leur nouvelle société devraient être concis et ne pas durer plus d'un an.

### APPRENDRE À MIEUX SE CONNAÎTRE

Nous pensons que le gouvernement fédéral devrait, de concert avec les secteurs privé, éducatif et bénévole (et nous songeons tout particulièrement aux organisations sportives et culturelles), élaborer des plans visant la remise sur pied des programmes de voyages et d'échanges s'adressant surtout, mais pas exclusivement, aux jeunes.

Nous croyons qu'il y a lieu d'adopter une approche novatrice, en vue d'aplanir les difficultés que la géographie du pays impose aux Canadiens désireux de mieux comprendre et apprécier le Canada. Nous pensons que le gouvernement fédéral devrait inviter l'industrie touristique à offrir des formules réalistes et abordables pour permettre aux Canadiens de visiter d'autres régions du pays, plus facilement et à meilleur compte.

Nous pensons que les étudiants canadiens méritent de mieux comprendre, et à un plus jeune âge, l'histoire de leur pays et de toutes ses régions, y compris l'histoire et la culture des peuples autochtones et des groupes ethnoculturels. Il conviendrait, à cette fin, de préparer, en consultation avec les premiers habitants du Canada, des manuels scolaires qui donnent une explication plus fidèle et plus complète du rôle joué par les autochtones dans l'histoire du pays. Les provinces, autres que le Québec, devraient envisager d'adopter un programme d'histoire commun, du moins en partie. Elles devraient explorer avec le Québec toute formule de coordination envisageable qui respecte les différents passés et les différentes perspectives.

### L'ÉCONOMIE CANADIENNE

Les participants ont systématiquement abordé le sujet. Ils considèrent toutefois que c'est un domaine dans lequel ils ne peuvent pas, eux-mêmes, faire grand-chose à titre direct, et où seuls les gouvernements peuvent agir, bien qu'ils n'aient pas beaucoup confiance en ces derniers. Tout ce que leur disent les gouvernements et les chefs de file du monde des affaires semble ne pas cadrer parfaitement avec les valeurs sociales et les principes qu'ils chérissent, quand il n'y a pas de contradiction flagrante.

Voilà qui explique pourquoi de nombreux participants se sentent trahis, affligés, confus et fâchés. Ils ont le sentiment que leurs valeurs canadiennes traditionnelles sont en train d'être usurpées par des forces du marché anonymes et que les gouvernements ne prennent guère de mesures pour y résister.

Les autorités sont en partie responsables de ces craintes, qui, pensons-nous, sont le produit de malentendus que les gouvernements devront tirer au clair, sans quoi ils contin-

ueront, tout comme le pays, à les payer chèrement.

Nous croyons que les gouvernements doivent éclaircir ces questions pour les Canadiens. L'histoire montre que les gouvernements ont un rôle constructif à jouer pour redresser les imperfections du marché, compléter les initiatives commerciales et préserver le pays. Ils constituent la seule entité qui puisse abriter et nourrir les valeurs communes qui ont donné naissance à nos buts et objectifs communs. L'un des principaux défis que les gouvernements doivent donc relever aujourd'hui est le suivant: s'adapter à la mondialisation qui s'opère.

Nous croyons que ces différents facteurs nous imposent tous—secteur privé, syndicats, petits entrepreneurs, travailleurs spécialisés et non spécialisés—l'obligation de nous adapter et d'investir notre temps et nos efforts en nous-mêmes, afin que notre société puisse être concurrentielle. Ce n'est qu'en nous attachant à la tâche que nous pourrions continuer de connaître un niveau de vie élevé, et produire des biens et des services qui nous rapportent à tous profits et prospérité.

### UN FÉDÉRALISME AMÉLIORÉ

Nous croyons que dans le cadre des ses efforts visant le renouveau national, le gouvernement fédéral devrait, en priorité, chercher à collaborer avec les autres gouvernements en vue d'éliminer les chevauchements de programmes et de sphères de compétence, partout où cela est possible, et qu'il se fixe comme objectif l'efficacité, sachant que celle-ci pourra être améliorée en plaçant les programmes le plus près possible des usagers.

Nous pensons par ailleurs que le gouvernement fédéral devrait veiller à ce que le remaniement des structures et des processus nécessaires à l'efficacité ne porte pas atteinte aux valeurs sociales fondamentales ni aux institutions nationales essentielles.

### LE LEADERSHIP ET LA DÉMOCRATIE

Nous nous rallions à l'avis de la grande majorité des Canadiens qui pensent que le Sénat devrait faire l'objet d'une réforme fondamentale ou être aboli.

Nous joignons notre voix à celle des participants au Forum, pour déplorer le comportement ridicule, et parfois scandaleux, de certains députés et sénateurs qui jettent le discrédit sur le régime parlementaire. Nous sommes en accord avec les très nombreux participants qui jugent que notre système est trop livré aux rivalités partisanes et trop axé sur la confrontation. Nous préconisons en particulier de revoir de près la Période des questions et la façon dont elle est structurée, en s'inspirant d'autres régimes parlementaires où elle est plus productive.

Nous adhérons à l'opinion des nombreux participants au Forum qui nous ont signalé que notre système est trop assujéti à une discipline de parti extrêmement rigide. Il conviendrait d'envisager sérieusement de raccourcir la durée des séances pour permettre aux députés de consacrer davantage de temps à leurs lecteurs et de tenir plus souvent des votes libres.

Comme nous l'avons déjà signalé, les participants ont proposé tout un catalogue de changements au processus gouvernemental. Nous n'avons pas la compétence nécessaire pour les analyser, mais compte tenu de l'intérêt manifesté par un nombre élevé de Canadiens, le gouvernement se doit d'examiner sérieusement leurs suggestions, ne fût-ce que par égard envers eux.

Nous pensons qu'au cours de la période de reconstruction nationale, le gouvernement devrait réfléchir à la meilleure manière d'encourager et d'approfondir le genre de dialogue suscité par le Forum et de mettre à profit certaines de nos méthodes.

Le gouvernement devrait par ailleurs envisager d'avoir recours régulièrement à de telles méthodes pour essayer de résoudre les grands problèmes ou pour examiner les questions soulevées par les citoyens.

Nous pensons que les politiciens, quelle que soit leur allégeance politique, devraient envisager le recours à certaines de nos techniques afin d'accroître considérablement la participation populaire à l'élaboration des politiques et des programmes ou à la résolution de problèmes qui touchent directement les citoyens, même s'ils doivent pour cela passer moins de temps au Parlement et plus avec leurs électeurs.

### LE MOT DE LA FIN

Les commissaires concluent le rapport officiel en citant les propos d'un citoyen:

«Nulle piroquette, nul faux-fuyant ne parviendra à préserver de la colère du peuple l'elu, d'aucune assemblée, qui contrecarrait sa volonté. Les électeurs regardent et attendent.»

## Deux avis en marge

La version finale du rapport du Forum a fait l'objet d'un accord unanime des commissaires, bien que deux d'entre eux aient formulé des commentaires à part qui sont joints au document principal.

Monsieur Richard Cashin a mis trois aspects en exergue:

• Le caractère limitatif du processus de consultation, dont les résultats ne seraient pas représentatifs du point de vue de tous les Canadiens, mais uniquement de ceux qui participaient au Forum.

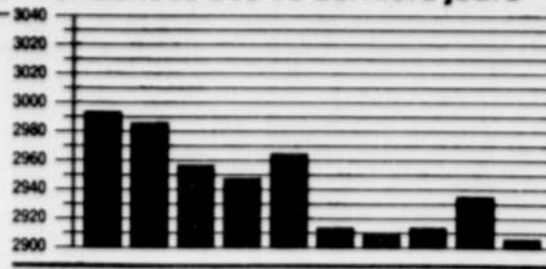
• L'insistance qu'il a perçue sur les concepts de démocratie directe de style américain... qui cadrent mal avec notre système parlementaire.

• Le risque de perdre de vue l'enjeu principal—celui de l'unité canadienne—dans le bouillonnement des questions soulevées par les participants, ainsi que le permettait l'ampleur du mandat du Forum.

Pour sa part, Monsieur Robert Normand estime que le processus de consultation pêche par sa superficialité, surtout au sujet de la place du Québec dans un Canada renouvelé, et il juge «particulièrement timides» les propositions formulées à cet égard. Il regrette que le rapport du Forum n'accorde que peu d'attention aux communautés francophones hors Québec et juge que les dépenses du Forum ont été «beaucoup trop élevées en regard de la qualité du produit final».



NEW YORK Tendances des 10 derniers jours



Indice des valeurs industrielles : 2906,75, en baisse de 28,18. Volume des transactions : 162,6 milliards d'actions. Titres en hausse : 659. Titres en baisse : 915. Titres inchangés : 482.

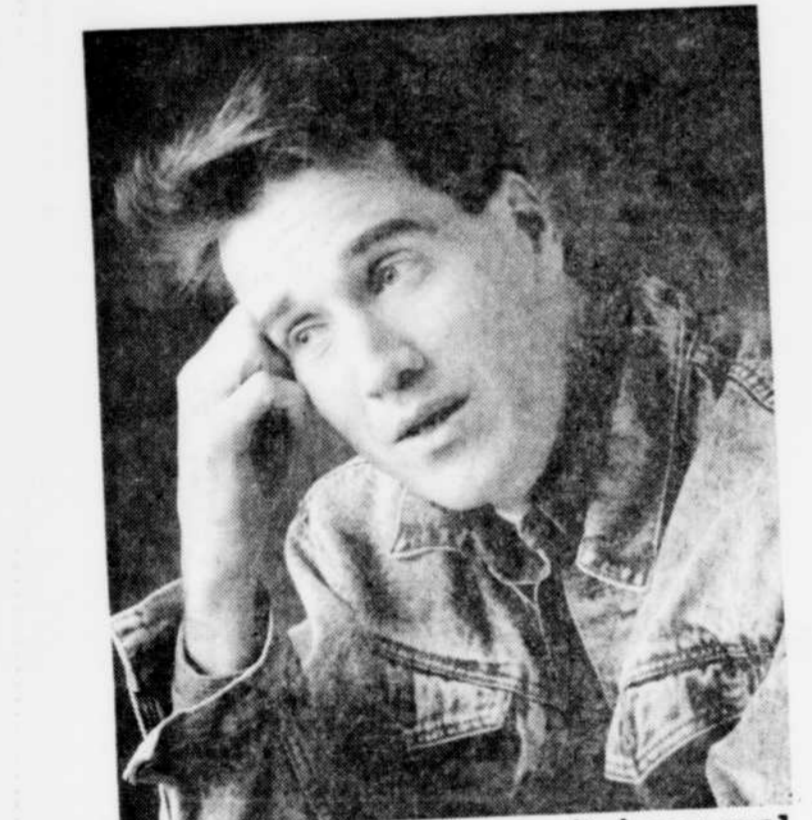
Table of stock market trends for various sectors including A et B, C, D, E, F, G, H, I, J, K, L, M, N, O, P, Q, R, S, T, U, V, W, X, Y, Z.

Table of stock market trends for various sectors including A et B, C, D, E, F, G, H, I, J, K, L, M, N, O, P, Q, R, S, T, U, V, W, X, Y, Z.

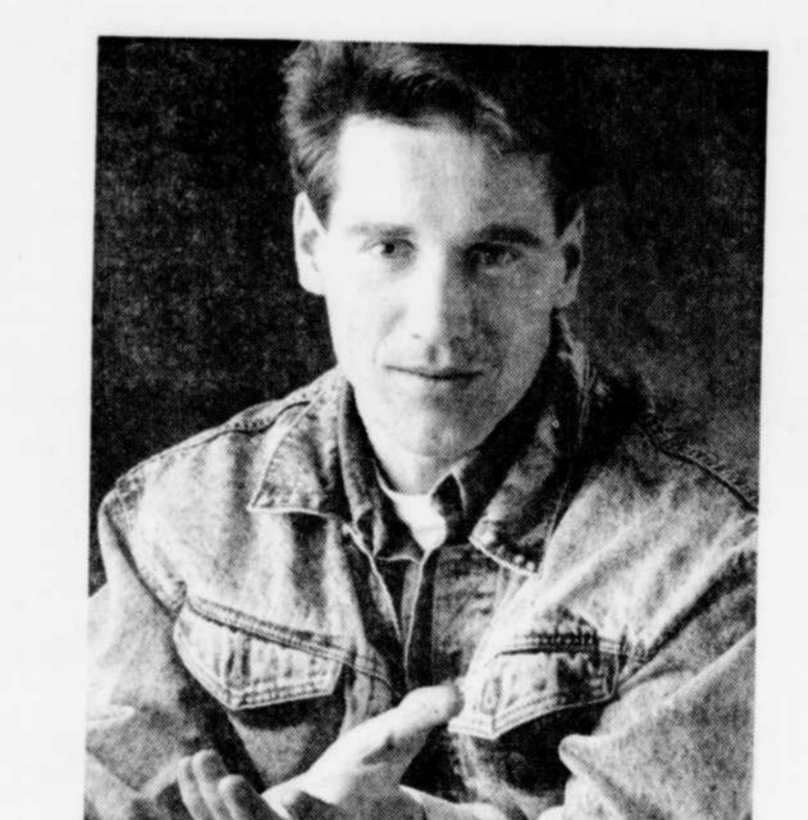
Table of stock market trends for various sectors including A et B, C, D, E, F, G, H, I, J, K, L, M, N, O, P, Q, R, S, T, U, V, W, X, Y, Z.

LES OPTIONS TRANSIGÉES

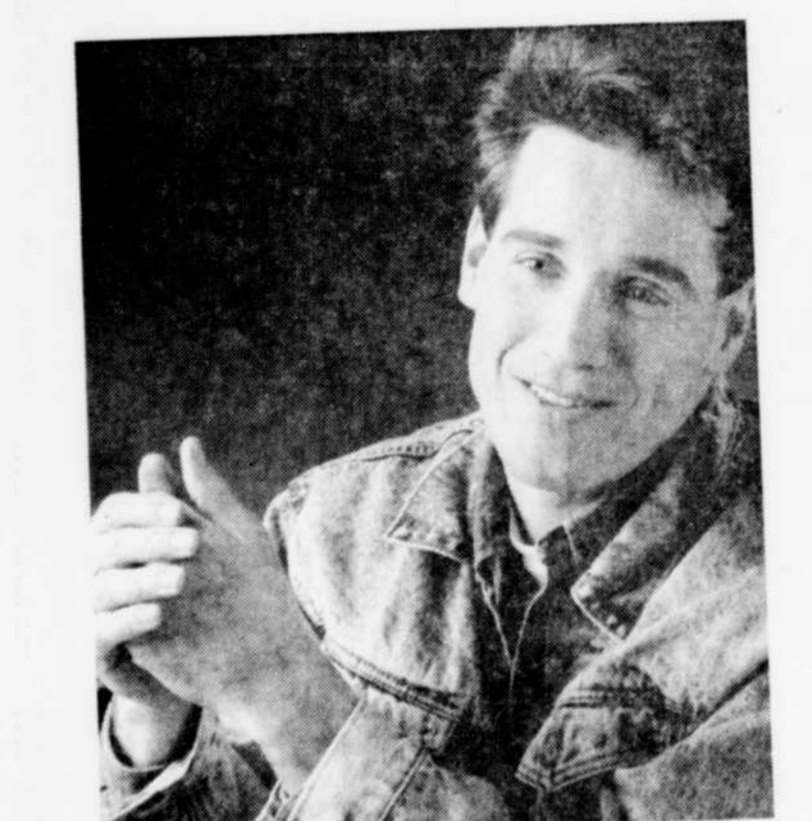
Table of stock options transactions, including columns for stock name, price, volume, and other details.



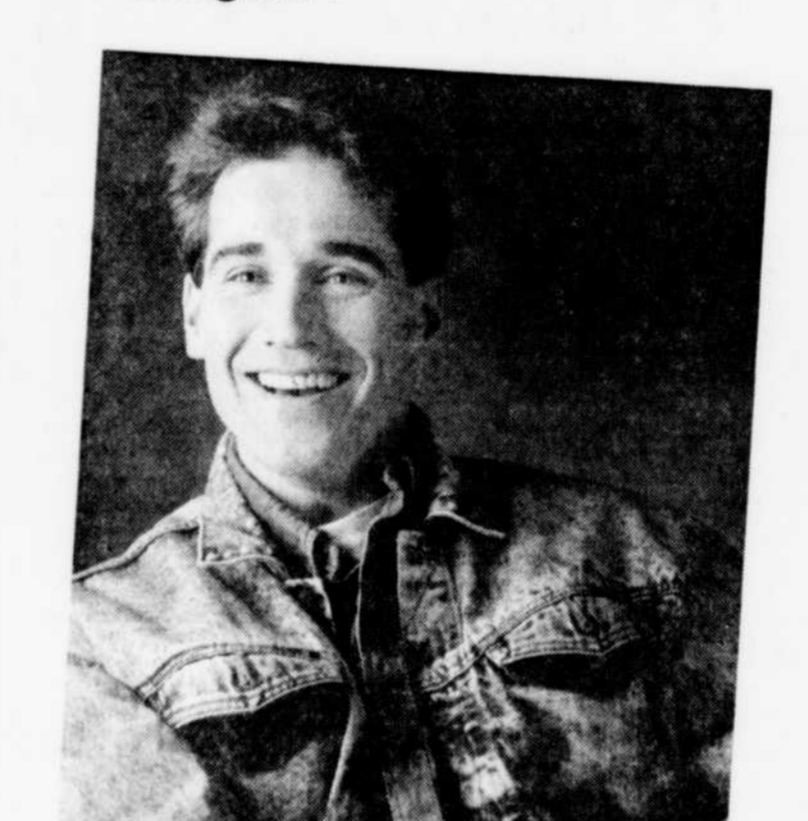
« Pour mon assurance, j'ai pas mal magasiné avant de me décider. »



« Et tout compte fait, j'ai trouvé que c'était Wawanesa le plus avantageux. »



« Maintenant, j'ai une assurance qui m'offre une solide protection à un coût très raisonnable. »



« C'est quand même rassurant de savoir qu'on est bien assuré. »

WAWANESA ASSURE VOS BIENS...BIEN!

Wawanesa l'un des importants assureurs d'automobiles et de maisons au Québec offre des modalités de paiement souples et pratiques. Wawanesa est partout au Québec. Pour tout renseignement, sans obligation, appelez le bureau de vente Wawanesa de votre région:



QUÉBEC ET BANLIEUES: 661-7741 2070, chemin de la Canadière CHARLESBOURG 6975, av. Isaac-Bédard STE-FOY Centre commercial Carrefour La Pérade, 3440, chemin des Quatre-Bourgeois Et aussi: ALMA 662-2429 CHICOUTIMI 543-7791 JONQUIÈRE 695-7605 RIMOUSKI 723-7873

© 1991, La compagnie mutuelle d'assurance Wawanesa. Fondée au Canada en 1896.

LES TITRES AU COMPTOIR

TORONTO — Le relevé des actions négociées au comptoir est fourni par l'Association des courtiers en valeurs mobilières du Canada sous l'autorité de la Commission des valeurs mobilières de l'Ontario. Le volume comprend les transactions pour clients et les échanges entre courtiers.

Table of stock transactions at the counter, including columns for stock name, volume, and price.

LES OBLIGATIONS

Table of bond transactions, including columns for bond name, price, and volume.

Bénéfice du NYSE en hausse de 21 %

NEW YORK — Le New York Stock Exchange (NYSE), plus importante place boursière américaine, a annoncé un bénéfice net en hausse de 21 % à 7,81 millions \$ US au premier trimestre, contre 5,62 millions \$ pendant la même période de 1990. Le chiffre d'affaires du NYSE a été stable à 89,3 millions \$ contre 89,4 millions \$ un an plus tôt. Cette hausse du bénéfice marque une reprise de Wall Street qui avait enregistré une perte de trois millions de dollars pour l'ensemble de l'année 1990, expliquée par la baisse du nombre de ses membres, passé de 535 à 516 et parla morosité du marché. A la fin du trimestre sous revue, 1775 titres étaient cotés au New York Stock Exchange contre 1704 à la fin du premier trimestre 1990. Le nombre moyen de titres échangés quotidiennement était de 193,6 millions à la fin du premier trimestre contre 159,4 millions un an plus tôt.

Advertisement for Club Multi points, featuring a large number '3000' and contact information for Le Soleil.

### À Sainte-Pétronille

# Le chalet du club de golf Orléans rasé par les flammes

Les flammes n'ont mis que 50 minutes pour raser de fond en comble, hier matin, le chalet du club de golf Orléans, sis chemin de l'Église, à Sainte-Pétronille (île d'Orléans).

par FRANÇOIS ROY  
LE SOLEIL

« J'ai vu la fumée vers neuf heures moins 10 et une heure après, il n'y avait plus de chalet. Je n'avais jamais vu un incendie dévaster une bâtisse aussi rapidement! », s'est exclamé M. Raymond Bédard, professionnel à ce club de golf. M. Bédard était alors occupé dans son pro shop, situé à environ 100 pieds derrière le chalet.

Interrogée au téléphone, la présidente du club, Mme Jeannine Chouinard, a précisé que devant la soudaineté de ce désastre, « nous n'avons pas eu le temps de prendre de décision, bien que nous ayions tenu une réunion d'urgence avec les directeurs et que plusieurs éventualités ont déjà été avancées ».

Le terrain de golf en entier appartient à Mme Alice Dunn, précisée-elle, et le Club Orléans Inc. n'y était que locataire. Seul le chalet, préfabriqué et construit en 1962, au lendemain justement d'un autre incendie, lui appartenait. Il était seulement construit sur des piliers mais plusieurs rénovations y avaient été effectuées, notamment dans les vestiaires, reprend Mme Chouinard.



Le chalet a brûlé comme une boîte d'allumettes, selon les témoignages du chef des incendies Maurice Leclerc et du « pro » Raymond Bédard.

frigérateurs qui aurait pris feu. Les dommages sont sommairement évalués à quelque 200 000 \$.

#### Témoignage

« Mon épouse et moi étions debout dans la porte de mon pro shop, raconte Raymond Bédard, quand j'ai vu une fumée épaisse sortir des murs de la réserve à l'arrière du chalet, qui fait face à mon atelier. J'ai tout de suite réalisé que c'était grave et j'ai crié pour faire sortir les deux seules personnes dans le chalet à ce moment, Mme Solange Jalbert, concessionnaire du restaurant, et l'employée Mme Danielle Labbé. Celles-ci ont finalement compris nos cris et sont sorties en vitesse. Ça chauffait et les pompiers n'ont rien pu faire. »

Effectivement, le chef des incendies pour les paroisses de Saint-Pierre et Sainte-Pétronille, M. Maurice Leclerc, et ses huit sapeurs n'ont eu aucune chance avec le brasier. « En l'espace de 15 minutes, on était sur place. On a vite installé trois boyaux pour pomper l'eau d'un petit lac artificiel proche du chalet. Mais tout était en flammes, les murs et la toiture. Dans le temps de le dire, ça brûlait comme une boîte d'allumettes. La bâtisse devait faire environ 40 pieds sur 30 pieds. »

Mme Laurette Guay, membre du club qui se préparait à rejoindre d'autres golfeurs sur le terrain, n'a eu qu'un commentaire: « Ça me désole. J'avais pour environ 500 \$ d'équipement et de vêtements dans mon casier. J'espère surtout qu'on va reconstruire bientôt! »

La direction entend demander par lettre à chacun de ses 325 membres s'ils se satisfieraient d'une grande tente comme abri temporaire ou d'un autre local de fortune, à déterminer. Une rencontre prochaine avec la propriétaire, Mme Dunn, devrait également donner des indications sur l'avenir du Club Orléans Inc.

Les enquêteurs de la Sûreté du Québec ont procédé à l'examen des lieux pour découvrir la cause du sinistre. Tout porte à croire qu'il s'agirait d'une défectuosité électrique ou d'un moteur des ré-

**À VENDRE**  
**200 000 dormants de chemin de fer**  
Gestion A.N. Inc.  
Tél.: (418) 832-4306  
(418) 832-9794

CANADA  
PROVINCE DE QUÉBEC  
DISTRICT DE QUÉBEC  
Division N° 22 - Mingan  
N°: 850-11-000637-910  
050070  
90032-0691-V

**COUR SUPÉRIEURE**  
(en matière de faillite)

Dans l'affaire de la faillite de:  
**RICHARD PELLETIER**  
(258 396 670), cordonnier, domicilié au 112, rue Otter, #5, Sept-Îles (Québec) G4R 4M2 et ayant fait affaires sous la raison sociale "Cordonnerie du Boulevard Enr."

**DÉBITEUR**  
Avis est, par les présentes, donné que M. Richard Pelletier a fait cession de ses biens le 17<sup>e</sup> jour de juin 1991, et que la première assemblée des créanciers sera tenue le 9<sup>e</sup> jour de juillet 1991.

Daté de Sept-Îles, ce 19<sup>e</sup> jour de juin 1991

**POISSANT TRIBAULT - PATRICK MARWICK THORNE - PATRICE VAN HOUTTE, SYNDIC de l'actif de M. Richard Pelletier**  
421, rue Arnaud  
Bureau 800  
Sept-Îles (Québec)  
G4R 3B3  
Tél.: (418) 962-2513

CANADA  
PROVINCE DE QUÉBEC  
DISTRICT DE QUÉBEC  
N°: 200-11-001342-917  
N° Surintendant: 050107

**COUR SUPÉRIEURE**  
(en matière de faillite)

Dans l'affaire de la faillite de:  
**MONIQUE LARUE** (240 178 962), agent de bureau, domiciliée et résidant au 4750, 7<sup>e</sup> Avenue Ouest, app. 11, CHARLESBOURG (Québec) G1H 6Z7

**DÉBITRICE**  
Avis est, par les présentes, donné que MONIQUE LARUE du 4750, 7<sup>e</sup> Avenue Ouest, app. 11, CHARLESBOURG (Québec) a fait cession de ses biens le 19<sup>e</sup> jour de juin 1991 et que la première assemblée des créanciers sera tenue le 4<sup>e</sup> jour de juillet 1991 à 14 h 30 au Bureau du syndic, 580, Grande Allée Est, bureau 240, QUÉBEC (Québec).

Daté de Québec, ce 21<sup>e</sup> jour de juin 1991

**JEAN-GERMAIN HUOT, LL. L. SYNDIC aux biens de Monique Larue**  
580, Grande Allée Est  
Bureau 240  
Québec (Québec)  
G1H 2K3  
(418) 646-2168

**Price Waterhouse**

CANADA  
PROVINCE DE QUÉBEC  
DISTRICT DE QUÉBEC

**COUR SUPÉRIEURE**  
(en matière de faillite)

Dans l'affaire de la faillite de:  
**AUTOMOBILES DANRO INC.**, corporation légalement constituée ayant une place d'affaires au 235, 18<sup>e</sup> Rue, QUÉBEC (Québec) G1L 2C9  
N°: 200-11-000914-914  
049189  
P.W.: 625-8

Avis est par les présentes donné qu'une ordonnance de séquestre a été rendue contre la compagnie débitrice en date du 30 avril 1991 et celle-ci est réputée avoir fait cession de ses biens le 18<sup>e</sup> jour d'avril 1991 et la première assemblée des créanciers sera tenue le 10<sup>e</sup> jour de juillet 1991, à 10 h, au bureau du syndic soussigné, Place de la Cité, 870-2635, boulevard Hochelaga, en la cité de Québec, dans la province de Québec.

Daté de Québec, ce 25<sup>e</sup> jour de juin 1991

**PRICE WATERHOUSE LIMITÉE**  
Syndic de l'actif de  
**AUTOMOBILES DANRO INC.**  
Par: Gilles Savard, syndic  
Place de la Cité (Sainte-Foy)  
870-2635, boulevard Hochelaga  
Québec (Québec)  
G1V 4W8

**PARTICIPEZ À LA MEGASIE D'ÉTÉ ULTRAMAR**

**GAGNEZ** Chaque livret vous donne 9\$ de rabais ou plus sur vos prochains achats d'essence et pourrait, en plus, vous faire gagner jusqu'à 20 000\$ en prix!

**ÉCONOMISEZ ET GAGNEZ INSTANTANÉMENT!**

XXVII<sup>e</sup> Finale des Jeux du Québec-été 1991  
LAVAL... 25 ANS D'AMOUR ET D'AMITIE  
En tant que commanditaire officiel, Ultramar s'engage à verser 10c aux Jeux du Québec pour chaque bon-rabais échangé aux stations-service Ultramar participantes.

**Ultramar**

On n'a pas fini de vous en donner.

*La satisfaction du travail bien fait!*

**IMPRIMANTE LASER EPSON<sup>®</sup> EPL-7000**

- 6 ppm
- 79 polices
- 512 ko (jusqu'à 6 mo)

**1195\$** Garantie originale EPSON 1 an P.M.O.

Ouvert jeudi et vendredi jusqu'à 21 h. Samedi de 9h30 à 17h.

L'illustration peut différer du modèle EPL-7000.

**IDO**

**LE CENTRE EPSON**  
3200, Quatre-Bourgeois, Sainte-Foy  
651-1882 • Sans frais: 1-800-463-5285  
Centre de service autorisé EPSON pour la région de Québec

est fourni par l'autorité nous comprend

27 27 +1  
175 225 +55  
1588 1550 +100  
15 15  
60 60  
35 35  
55 70  
105 105  
60 60  
3 3  
38 38  
100 125 +100  
270 270  
100 100  
17 17  
15 15  
100 130  
140 90  
175 150 +40  
140 140  
100 100  
60 60  
799.224

lars pour année 1990, se du nombre ssé de 535 à du marché. sous revue, otés au New contre 1704 mestre 1990. n de titres ement était à la fin du contre 159,4 tôt.

du Club, vant: **05** rals, le **1-8688**

Colloque international des villes du patrimoine mondial

# Les délégués aborderont la menace de la modernité sur les biens historiques

Quelque 300 personnes venues d'une cinquantaine de villes du monde entier seront à compter de demain et jusqu'à jeudi dans les murs de la Vieille Capitale pour discuter de la sauvegarde des ensembles historiques urbains en période d'évolution.

par BENOIT ROUTHIER  
LE SOLEIL

C'est le colloque international des villes du patrimoine mondial, une initiative de la ville de Québec, elle-même comme on le sait figurant sur la liste du patrimoine mondial de l'UNESCO.

Le français, l'anglais et l'espagnol seront les langues officielles du colloque qui se tient au Château Frontenac.

Les objectifs de ces journées sont de créer un climat de collaboration et de coopération entre les 68 villes et ensembles historiques de 38 pays; de les doter d'instruments de gestion efficaces qui tiennent compte des problématiques du changement et de la conservation auxquelles ces villes sont confrontées.

Un autre objectif qui intéresse particulièrement Québec est la mise sur pied d'un secrétariat pour maintenir les contacts entre les délégations et préparer les prochaines rencontres. Le maire Jean-Paul L'Allier a montré à plus d'une reprise son intérêt pour que ce futur secrétariat s'installe dans la Vieille Capitale.

Venise, Brasilia, Varsovie, Mexico, Rhodes, Tunis, La Havane, Rome, Dubrovnik, Katmandou, Marrakech, Strasbourg, Tombouctou sont parmi les villes représentées au colloque.

Toute la population est appelée à s'intéresser à l'événement par le biais d'une panoplie d'activités qui se déroulent d'ailleurs depuis lundi dernier. Citons, au Musée de la civilisation, un tour du monde « Cités souvenir, cités d'avenir » faisant découvrir la diversité des

villes du patrimoine mondial qui, bien que reconnues pour leur beauté et leur universalité, n'en sont pas moins menacées par la modernité.

Le Centre de valorisation du patrimoine vivant présentera pour sa part quatre jours de concerts et d'animation sur les traditions québécoises (musique, chansons, danses, jeux légendes et contes) au Parc Montmorency et aux Jardins de l'hôtel de ville de Québec.

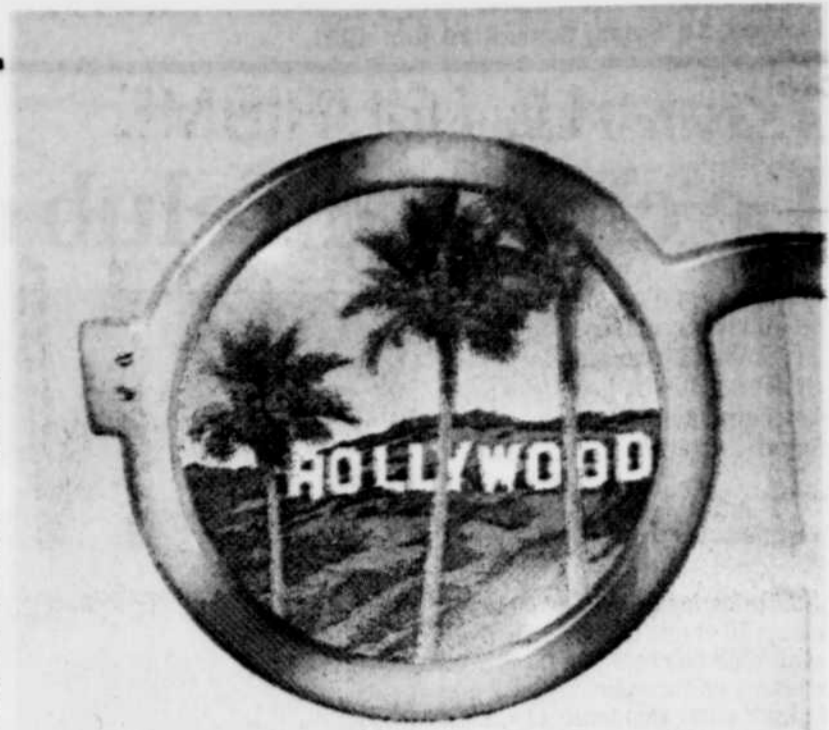
**Engagements non respectés**

Le conseiller indépendant du quartier Saint-Roch, M. Réjean Lemoine a profité de ce colloque pour sensibiliser le conseil municipal de Québec à ses responsabilités vis-à-vis l'UNESCO. Il déplore que Québec ne respecte pas l'entente qui en fait une ville du patrimoine mondial. Il en veut pour preuve que la ville donne des subventions à des promoteurs qui construisent de nouveaux édifices aux endroits où on a démolit et où on s'apprête à le faire: les îlots Hunt et Saint-Nicolas, l'entrepôt Légaré. En ne respectant pas les perspectives visuelles (projet

IMAX) ainsi qu'un périmètre de conservation autour de l'arrondissement historique, la ville contrevient aussi à l'entente avec l'UNESCO.

Un point important pour M. Lemoine est la place des résidents de l'arrondissement historique. L'UNESCO insiste sur l'importance d'avoir des résidents dans l'arrondissement, « une garantie de survie ». Or Québec décourage les gens qui voudraient s'installer dans la basse-ville par exemple en créant des difficultés, au niveau du stationnement entre autres.

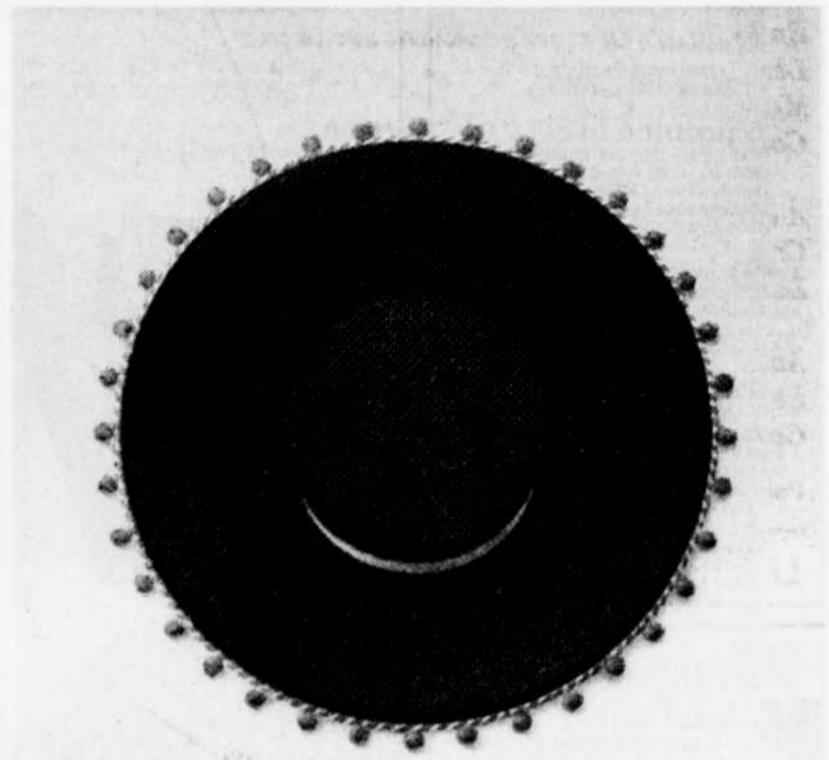
Le maire L'Allier s'est dit d'accord avec le diagnostic de M. Lemoine mais il a précisé que s'il faut voir ce qui ne se fait pas il faut aussi regarder ce qui s'est fait et ce qu'il reste à réaliser. M. Lemoine a alors dit à l'administration municipale d'être cohérente et de poser des gestes conséquents avec le discours. M. Lemoine déplore qu'aujourd'hui comme hier l'administration municipale tient un beau discours sur la conservation du patrimoine mais que son action le contredit.



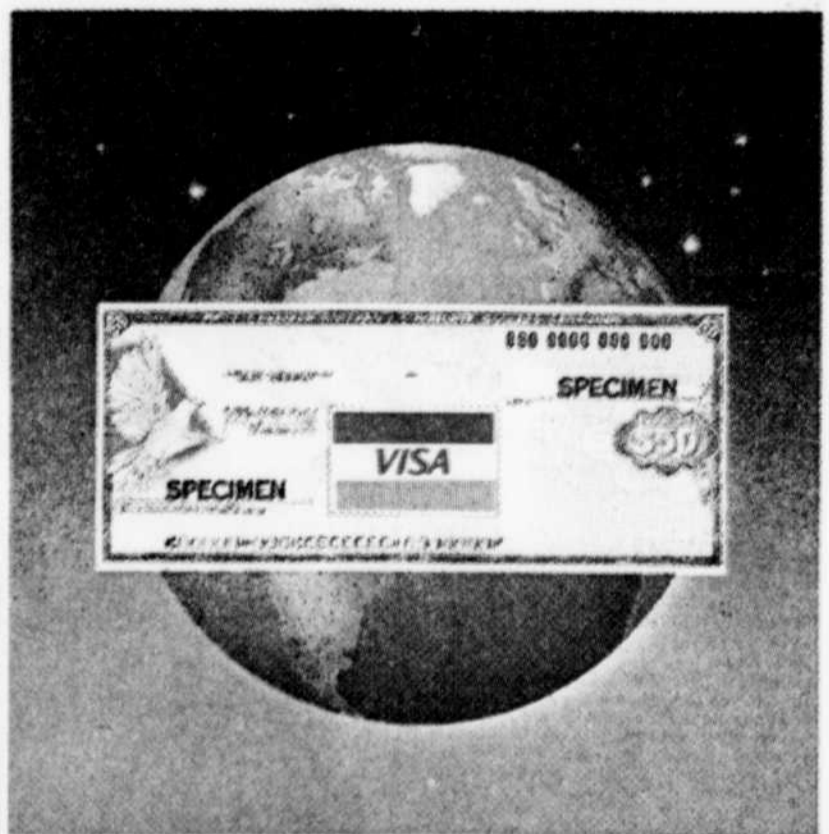
PAS DE DRAMES À HOLLYWOOD.



PAS DE SURSAUTS EN AUSTRALIE.

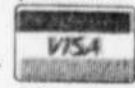


PAS DE SUEURS FROIDES À BARCELONE.

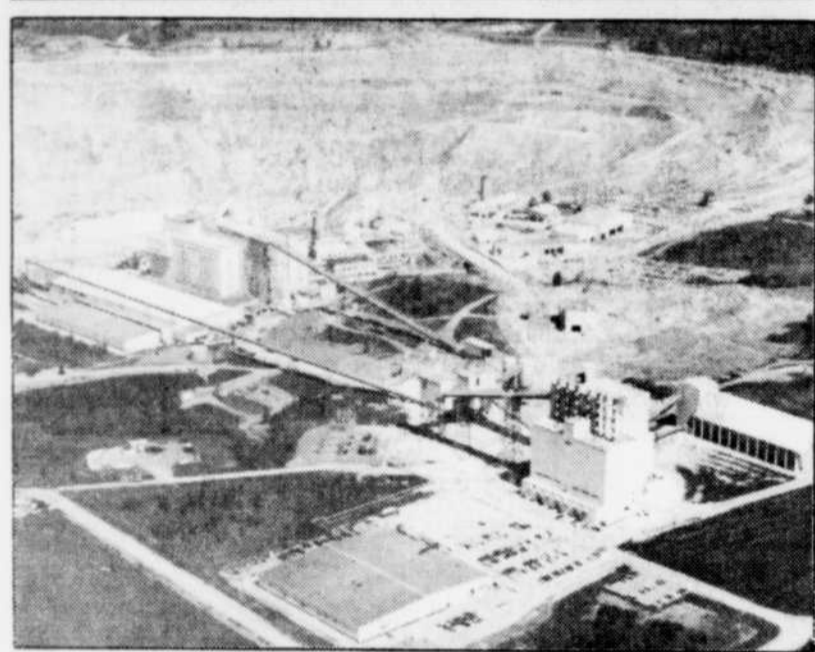


**PAS DE PROBLÈMES DE REMBOURSEMENT.** Visa\* peut remplacer les chèques de voyage perdus ou volés, par l'entremise d'un réseau mondial d'institutions financières qui compte deux fois plus de points de service qu'American Express. Et les chèques de voyage Visa sont reconnus dans 187 pays.

Partout où vous avez le goût d'aller.\*



\*Marque déposée



Des travaux de développement de 25 millions \$ permettraient de prolonger la survie de la mine jusqu'en 1998.

## JM Asbestos: les mineurs se prononceront sur les offres patronales lundi soir

THETFORD MINES — Une grève menace plus que jamais les installations du producteur d'amiante JM Asbestos, d'Asbestos, en Estrie.

par FORTUNAT MARCOUX  
LE SOLEIL

Les 526 travailleurs horaires, syndiqués à la CSD, se prononceront en assemblée générale lundi soir 1er juillet sur les dernières offres qualifiées de finales par l'employeur pour le renouvellement de la convention collective. La dernière entente a pris fin le 31 janvier.

Interrogé par LE SOLEIL, le président du syndicat, M. Rodrigue Chartier, a refusé de dévoiler le contenu des propositions patronales. Il a précisé que son bureau de direction ne fera aucune proposition aux membres pour leur adoption ou leur rejet. Advenant un rejet, les employés pourraient dresser les piquets de grève sur-le-champ.

Les deux parties ont négocié intensivement durant cinq jours sans toutefois parvenir à conclure une entente de principe. Le syndicat avait en main un mandat de grève qu'il pouvait exécuter à tout instant.

De toute évidence, M. Chartier ne semblait guère emballé par les nouvelles offres de la compagnie. L'employeur chercherait à obtenir des concessions salariales comme condition pour entreprendre des travaux de développement au coût de 25 millions \$ pour prolonger la survie de la mine jusqu'en 1998. Autrement les réserves actuelles seraient épuisées en 1994.

En 1987, les ouvriers ont consenti un sacrifice financier de 5 millions \$ pour trois ans pour aider la compagnie à effectuer des travaux d'enlèvement de mort-terrain, au coût de 50 millions \$.

Actuellement, chez JM, le salaire de base d'un mineur est de 16,63 \$ l'heure. Le salaire moyen se chiffre à 19 \$.

**169\$**

COMPACT DISC DIGITAL AUDIO

**GoldStar**  
ÉLECTRONIQUES

RADIO • CASSETTE • LASER

N'attendez plus, procurez-vous maintenant cette radiocassette avec lecteur de disque compact portatif d'une riche sonorité.

Une offre exceptionnelle!

**IMMAX**  
ÉLECTRONIQUE

600, Belvédère, Québec, 687-4545

DES BAS PRIX AU MAXIMUM

electro MAX

PROGRAMME DE LA

# Fête du Canada à Québec

LUNDI 1<sup>er</sup> JUILLET

10h30	Messe, Eglise Notre-Dame-des-Victoires 1
12h00	Cérémonie de la levée du drapeau du Canada Terrasse Dufferin 2 Présidée par le Lieutenant-Gouverneur Martial Asselin Garde en rouge du R22 R
a partir de 13h30	- Plaines en Fête - Plaines d'Abraham, derrière le Manège Militaire 3 Apportez votre pique-nique Amuseurs publics, maquillage pour enfants, hot-dogs, boissons gazeuses, tour de tramway hippomobile, distribution de ballons...
13h30	Spectacle sur la Terrasse Dufferin 4 Orchestre, troupe de jeunes folkloristes, vedette de téléroman, accordéoniste, violoniste...
15h00	Gâteau de la Fête 5 Terrasse Dufferin, Château Frontenac Maître de cérémonie: Jean Gravel
19h30	Spectacle de parachutisme 6 Plaines d'Abraham, derrière le Manège Militaire
20h00	Chorale - Les Lorots de Cap-Rouge - Spectacle sur la grande scène 7 Plaines d'Abraham, derrière le Manège Militaire
21h00	Parade aux flambeaux 8 Fleuve St-Laurent
22h00	Feux d'artifice Côté sud du Jardin Jeanne-d'Arc 9 Plaines d'Abraham

LES ANNONCES CLASSÉES DU SOLEIL DE L'ARGENT

**SONNANT**  
647-3317

**LE SOLEIL**  
IL BRILLE POUR TOUT LE MONDE!

LE COMITÉ DES Fêtes du Canada à Québec